

TECHNOLOGIE

Oracle annonce une OPA sur PeopleSoft

Page C 3



SPORTS

Sammy Sosa est suspendu pour huit matchs

Page C 8

LE DEVOIR



ÉCONOMIE

COURS DE LANGUES
 • ANGLAIS • FRANÇAIS
 • ESPAGNOL • ITALIEN
 TESTS DE NIVEAUX
 TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H
 Centre-ville ☎ 849-8393 poste 709 ou 719
 www.ymcamontreal.qc.ca/langues

PORTRAIT

Des chiffres et des gens

Anne Gaboury a trouvé chez Développement international Desjardins l'endroit idéal pour conjuguer humanisme et financement

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Présidente et directrice générale de Développement international Desjardins (DID) depuis octobre 2002, Anne Gaboury considère qu'elle se trouve à un endroit idéal pour conjuguer humanisme et financement, une dualité qui amène parfois certains paradoxes. «J'ai un profil binaire et je crois à la mission», dit-elle de cet emploi.

Anne Gaboury est native de Lévis et a eu son premier compte d'épargne dans la première caisse fondée par Alphonse Desjardins, mais cela n'a rien à voir avec sa présence à la tête de DID. Détentrice d'une maîtrise en psychologie de l'Université Laval, elle a d'abord travaillé en clinique et effectué des recherches sur les modifications de comportement. Puis, s'étant découvert un intérêt particulier pour le travail dans les organisations, elle a décidé d'aller se chercher «un droit de parole» en retournant à l'université pour y décrocher un MBA.

Un choc culturel

Ce fut pour elle un choc culturel entre, d'une part, les sciences sociales où il fallait vérifier chaque chose 12 fois et, d'autre part, les sciences administratives où l'accent était mis sur l'intuition et l'énergie de l'entrepreneur. En 1990, le Mouvement Desjardins l'embauche sur la base de ses connaissances en psychologie et lui confie le mandat de réviser les outils de sélection des gestionnaires de caisse. Au cours de ses cinq premières années au siège social de Desjardins, elle travaille au sein de la direction de la planification de la main-d'œuvre, participe aux premiers travaux de réingénierie de tout le réseau et fait quelques prestations pour DID.

Ghislain Paradis, alors p.-d.g. de DID, l'invite à faire partie de son équipe où elle devient en 1995 conseillère en instrumentation avec mission d'élaborer une stratégie de transfert d'expertise et un modèle d'application. Ce fut un travail de deux ans pour mettre en place une méthode en vue d'optimiser les résultats sur le terrain. Il ne suffit pas de créer une institution dans un pays étranger en développement, encore faut-il s'assurer que celle-ci va perdurer et qu'il y aura quelqu'un apte à bien maîtriser la situation après le départ des étrangers.

«Il fallait formaliser et optimiser une stratégie de transfert d'expertise. C'était visionnaire. D'ailleurs, cette stratégie est encore en évolution», explique Mme Gaboury, qui est devenue dans un premier temps directrice principale à la Direction de la systématisation et l'instrumentation. L'an passé, cette direction menait une vaste opération d'informatisation de mutuelles et de crédit partenaires. En fait, la petite équipe de deux employés dont Mme Gaboury faisait partie au début est maintenant composée de 15 personnes, dont la moitié est spécialisée en systèmes de gestion de l'information. Il a fallu par ailleurs approfondir et enseigner les façons d'assurer la surveillance dans les institutions bancaires et de donner la formation appropriée dans le monde de la microfinance.

Plus de profondeur

«Il y a eu une constante dans ma carrière et c'était de travailler sur l'instrumentation, la méthodologie et les outils, tout cela pour donner plus de profondeur à une organisation comme celle de Desjardins», souligne Mme Gaboury. Toutefois, sa nomination au poste de p.-d.g. de DID lui a fait prendre un virage majeur. Elle n'occupe plus une fonction de soutien à l'entreprise et elle est désormais exposée à un environnement externe qui englobe plusieurs acteurs.

Il y a d'abord les relations de DID avec ses clients, comme l'Agence canadienne de développement international qui contribue à environ 65 % de ses revenus. DID entretient aussi des rapports fréquents avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et d'autres organismes de même nature. DID doit en outre entrer souvent en contact avec les autorités gouvernementales des pays où il participe à des projets. Des relations sont également maintenues avec un certain nombre d'organisations concurrentes dans l'aide internationale, comme

VOIR PAGE C 6: GABOURY



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Anne Gaboury a été embauchée au Mouvement Desjardins sur la base de ses connaissances en psychologie.

New York et Toronto évoluent à leur plus haut niveau de l'année



SCOTT OLSEN REUTERS

À Toronto, l'indice phare S&P/TSX a clôturé la séance en hausse de 12,01 points, soit 0,2 %, pour terminer avec 7046,88 points. Aux États-Unis, le Dow Jones a terminé en hausse de 21,49 points (0,2 %), à 9062,79, tandis que le Nasdaq composé a cédé 18,59 points (1,1 %), à 1627,42. Le S&P 500 a perdu 2,38 points (0,2 %), à 987,76.

L'emploi mène les marchés

REUTERS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Les marchés ont vibré hier au rythme de la statistique sur l'emploi. L'élan est demeuré haussier, les parquets évoluant à leur plus haut en un an.

Le principal indice de la Bourse de Toronto a bouclé hier une sixième semaine consécutive à la hausse en enregistrant un léger gain modéré par les inquiétudes de certains investisseurs qui se demandent si le marché n'est pas allé trop loin, trop rapidement.

L'indice phare S&P/TSX a clôturé la séance en hausse de 12,01 points, soit 0,2 %, pour terminer avec 7046,88 points. Sur l'ensemble de la semaine, le principal marché canadien a affiché un gain de 2,7 % et poursuivi une progression de 13,6 % depuis son creux du 12 mars dernier.

Aux États-Unis, le Dow Jones a bondi de plus de 100 points (de 1,2 %) après le dévoilement de la donnée sur le chômage, pour finalement terminer en hausse de 21,49 points (0,2 %), à 9062,79, tandis que le Nasdaq composé a cédé 18,59 points (1,1 %), à 1627,42. Le S&P 500 a perdu 2,38 points (0,2 %), à 987,76, après avoir dépassé la barre des 1000 points en séance pour la première fois depuis le 28 juin 2002.

Sur l'ensemble de la semaine, le Dow a gagné 2,4 %, le S&P 500, 2,5 %, et le Nasdaq composé, 2 %.

«Je crois qu'il y a un peu de prudence avant le week-end et les gens prennent leurs profits pendant qu'ils le

peuvent», a estimé Elvis Picardo, stratège en chef des marchés pour Global Securities Corp.

Sept des 10 sous-groupes du TSX ont grimpé hier, le secteur des technologies de l'information en tête avec une progression de 1,3 %, principalement en raison de l'offre hostile de 5,1 milliards déposée par l'américain Oracle pour le rachat de son concurrent PeopleSoft.

Tirant parti de la statistique de l'emploi de mai, les valeurs vedettes ont fini en hausse hier à Wall Street, tandis qu'au contraire les technologiques se sont repliées, leur secteur étant dominé par la nouvelle de l'offre d'achat projetée par Oracle sur PeopleSoft.

Les investisseurs ont pris leurs bénéfices sur le Nasdaq, tirant parti d'un «rallye» qui a fait gagner 28 % à l'indice depuis le 11 mars. Le Nasdaq avait de fait commencé la journée en hausse, à l'annonce de l'OPA projetée d'Oracle sur PeopleSoft.

Rob Brown, directeur des investissements chez GE Private Asset Management, se montre sceptique vis-à-vis du redressement du marché boursier. «Le marché escompte un taux de croissance des résultats qui dépasse largement ce qui serait conforme avec ce qu'on a observé par le passé et cela est perturbant», a-t-il déclaré, observant que le S&P 500 a progressé de plus de 25 % depuis octobre, et le Nasdaq composé, de plus de 45 %.

Au plus haut depuis un an

La Bourse américaine a terminé la semaine au plus haut depuis un an et devrait continuer sur sa lan-

cée la semaine prochaine, les investisseurs ayant de plus en plus foi en une reprise de l'économie au deuxième semestre. Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans, qui évolue en sens inverse des prix, s'est stabilisé à 3,35 % et celui de l'obligation à 30 ans est remonté à 4,39 %, contre 4,36 %.

«Nous continuons à bénéficier d'une très bonne dynamique, car les investisseurs croient de plus en plus fermement en une amélioration de l'économie au deuxième semestre», a indiqué Art Hogan, principal stratège boursier de Jefferies. Hugh Johnson, directeur des investissements de la banque First Albany, a noté pour sa part que «beaucoup de gens ont manqué le début de la reprise boursière en restant en marge du marché et que maintenant, ils n'ont pas l'intention de rater à nouveau le coche».

Les investisseurs ont reçu une série de bonnes statistiques économiques cette semaine aux États-Unis. L'indice composé d'activité (ISM) du secteur industriel pour mai a montré une stabilisation de l'activité industrielle, et l'indice ISM des services a reflété une hausse de l'activité du secteur tertiaire américain, qui représente 80 % de l'économie américaine. En outre, le marché de l'emploi a lui aussi donné des signes de stabilisation, alors que le département du Travail a révisé son estimation des

VOIR PAGE C 6: BOURSE

Le chômage américain atteint un sommet

CLAIRE GALLEN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le chômage aux États-Unis a grimpé en mai au plus haut niveau en presque neuf ans, trahissant la difficulté de l'économie à rebondir après la guerre en Irak, même si une partie des analystes espère que le pire est passé.

Le taux de chômage a touché 6,1 % de la population active en mai contre 6 % en avril, un taux conforme aux prévisions des analystes, et jamais vu depuis juillet 1994. L'économie a aussi supprimé 17 000 emplois, soit moins que ce que prévoient les marchés. Les chiffres des créations ou suppressions d'emplois sont suivis de près par les analystes qui les jugent plus significatifs de l'état de santé de l'économie américaine que les taux.

Stabilisation

«La bonne nouvelle est que la baisse a été moins importante que par le passé», a résumé l'économiste Ken Goldstein. C'est d'autant plus une bonne nouvelle que le département du Travail, qui a révisé sa méthodologie ce mois-ci, a en fait découvert qu'aucun emploi n'avait disparu en avril, contre 48 000 suppressions de postes précédemment estimées.

«L'économie, et spécialement l'emploi, semble commencer à se stabiliser après la guerre», a estimé Sung Won Sohn de la banque Wells Fargo. Les chiffres du chômage vont en effet dans le sens d'autres indices déjà publiés pour mai: quasi-stabilisation de l'activité industrielle, progression

des services et frémissement de la confiance des consommateurs.

Le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, avait lui-même estimé mardi qu'«il y a certains éléments pointant en direction d'un retour» à un rythme plus rapide de croissance, même si «cela n'est pas du tout clair».

Pertes d'emplois

Il n'en reste pas moins que le chômage est au plus haut depuis 1994, que même avec une méthodologie de calcul révisée, l'économie a perdu 289 000 emplois depuis février (525 000 dans l'ancien décompte), et que depuis février 2001 quelque 2,5 millions d'emplois ont disparu — soit «la plus importante période de déclin depuis la dépression» des années 30, selon Dean Baker du Centre de recherche économique et politique.

Symbole de cette morosité, l'hémorragie s'est poursuivie dans le secteur industriel, avec 53 000 emplois supprimés en mai. C'est à peu près le rythme enregistré au cours des 12 derniers mois dans un secteur qui a vu disparaître 2,6 millions d'emplois depuis juillet 2000. Les services ont créé 12 000 emplois mais les secteurs déjà mal en point en avril ont continué de souffrir: -14 000 dans la distribution et -5000 dans les transports aériens.

Aussi la Fed pourrait-elle décider de prendre le taureau par les cornes en baissant encore son taux directeur, déjà à 1,25 %, lors de sa prochaine réunion les 24 et 25 juin.

ROLEX
 Lady-Datejust Pearlmaster
 en or jaune 18 carats
 avec lunette sertie de brillants.

Célébrons 25 ans d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE
 2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

LE TABLEAU DES BOURSES

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

TORONTO

LES COTES TORONTO NEW YORK TSX 7046,88 +12.01 9062,79 +21.49 DOLLAR OR à New York 363,70 \$US -4.90

LES DEVISES Table with columns: Devise, Taux, Variation



La Bourse de Toronto Table with columns: Standard & Poors TSX, Canadian Smallcap, Canadian MidCap, 60 Index, 60 Capped Index, Cdn Consumer Discretionary, Cdn Consumer Staples, Cdn Div Metals & Mining, Cdn Energy, Cdn Financials, Cdn Gold, Cdn Health Care, Cdn IT, Cdn Industrials, Cdn Materials, Cdn Real estate, Cdn Telecom Services, Cdn Utilities

Le Marché Américain Table with columns: 30 Industriels, 20 Services, 15 Services publics, 65 Dow Jones Composé, Composite NYSE, Index AMEX, S&P 500, NASDAQ

Les plus actifs de Toronto Table with columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Form. (\$), Var. (\$), Var. (%)

Les plus actifs du Canadian Venture Table with columns: Compagnies, Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Form. (\$), Var. (\$), Var. (%)

cionipson.com Ne jouez plus à pile ou face avec la bourse

INDICES QUÉBÉC Table with columns: Indice, Variation, Variation (1er jour), Variation depuis le 1er jour

Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québec Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'ITREC

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

Table with columns: Tires, Volume, Hausse, Bas, Forc. Var. (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Tu ne feras point de déficit

Devenu ici pratiquement un principe sacrosaint, l'atteinte du déficit zéro n'a pas la même importance partout dans le monde. Envieux des succès du Canada en ce domaine, les autres pays du G8 n'ont toutefois pas manqué, cette semaine, de lui rappeler que cette règle n'est pas toujours applicable et qu'il pourrait bien, lui aussi, devoir un jour y déroger de nouveau.

Pas peu fier des réalisations de son gouvernement en la matière, le premier ministre Jean Chrétien s'est embarqué, la semaine dernière, pour Évian, avec l'idée de prêcher la bonne parole, et même de faire la leçon à ses collègues du G8 en matière d'équilibre budgétaire. Fort de son autorité morale dans le domaine, il s'est même permis de faire, en route, quelques commentaires désobligeants sur le dernier budget de l'administration Bush, histoire de préparer le terrain et d'assombrir encore un peu plus les relations déjà tendues entre la Maison-Blanche et le 24 Sussex Drive. Le réveil allait toutefois être brutal. De quoi je me mêle? lui ont répondu en chœur, lundi, les sept autres chefs d'État.

«Les solutions ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, a été par la suite forcé de reconnaître un premier ministre canadien encore sous le choc. Je n'ai jamais dit que vous ne pouviez jamais avoir de déficit, a-t-il essayé d'ajouter pour se défendre. Ce n'est pas une doctrine.»

Un coup d'œil aux statistiques (voir tableau plus bas) montre comment cette affirmation tient de l'euphémisme, le Canada étant le seul membre du club des pays les plus riches à s'être fidèlement conformé à ses principes au cours des dernières années. De 1996 à ce que l'on peut prévoir pour 2004, le Canada ne devrait, en effet, avoir connu qu'une seule année sur neuf de déficits publics, contre six aux États-Unis, huit en Allemagne et neuf au Japon, en France et en Italie. Au total, les 30 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'auront connu qu'une seule année (2000) sans déficit des administrations publiques.

«À un moment comme celui que nous traversons, un déficit peut être perçu comme une vertu», a déclaré le président italien, Silvio Berlusconi, à sa sortie de la présentation de Jean Chrétien, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de son pays n'ayant passé le modeste cap des 2 % qu'une seule année depuis 1996. L'effort de guerre en Irak et des réductions d'impôt visant à relancer l'économie se révèlent aussi des circonstances particulières pouvant commander que les pouvoirs publics enregistrent des déficits, a pour sa part fait valoir le président américain, George Bush. Quant à la France et à l'Allemagne, toutes deux engagées dans des efforts de rationalisation de programmes sociaux fortement contestés, ils ont répété qu'ils font tout leur possible pour au moins se conformer aux règles de la zone euro permettant un déficit maximum de 3 % de leur PIB.

Aussi urgent que puisse paraître dans ces pays le virage en faveur du déficit zéro, leur situation reste généralement moins délicate que celle qui a forcé le Canada à entreprendre le sien dans les années 90. Il est bon de rappeler, en effet, qu'au-delà des questions de volonté politique, le déficit public s'élevait alors à près de 9 % du PIB et que le pays se révélait de loin le plus endetté du G8 en proportion de son économie, exception faite de l'Italie.

Le Canada en était arrivé, en fait, à une situation tellement précaire que les agences de notation menaçaient de le déclasser et que plusieurs pensaient, notamment au Fonds monétaire international, que sa monnaie allait bientôt faire l'objet d'attaques des spéculateurs, comme le peso mexicain en 1994 et certaines monnaies européennes peu de temps avant lui.

Ont alors suivi les compressions budgétaires que l'on sait. Est également arrivée, en précieux renfort, une remarquable période de croissance économique déclenchée et alimentée par le voisin américain.

Depuis, le mauvais élève fait office de premier de classe. Ses succès à maintenir le déficit à zéro ont assuré à son économie une erre d'aller qui n'a pas été trop affectée par le ralentissement de la locomotive américaine. La baisse du niveau d'emprunt des gouvernements a libéré des ressources financières maintenant disponibles à faibles taux d'intérêt pour les investisseurs privés ou les ménages à la recherche d'une nouvelle maison. La nouvelle marge de manœuvre des gouvernements leur a donné la possibilité de réduire les impôts ou de créer de nouveaux programmes sociaux.

Ce cercle vertueux n'a toutefois pas mis le Canada à l'abri des problèmes qui affectent les finances publiques des autres pays. Il y a d'abord les limites de l'économie canadienne à pouvoir tourner longtemps à plein régime sans l'aide de sa voisine américaine. Il y a aussi, à plus long terme, les tendances démographiques lourdes qui nous promettent notamment des coûts de santé ainsi qu'une réduction de la main-d'œuvre qui affecteront de plus en plus les revenus et les dépenses de l'État.

Si Ottawa apparaît, pour l'heure, en mesure de se garder un petit cousin budgétaire bon mal an, il en va déjà autrement des provinces. Plus d'une reconnaît, aujourd'hui, être sur la corde raide, prête à basculer de nouveau dans les déficits. L'adoption, par certaines d'entre elles, de lois antidéficits n'y changeant rien.

Nouvelle vague de fusions chez les technos

Oracle annonce une OPA de 5,1 milliards \$US sur l'éditeur américain de progiciels PeopleSoft

MATTHIEU DEMEESTERE
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le secteur des nouvelles technologies ose de nouveau se lancer dans des transactions géantes, semblant vouloir définitivement tourner la page sur trois années de crise sans précédent.

L'annonce surprise hier par Oracle — numéro deux mondial des logiciels derrière Microsoft — d'une OPA de 5,1 milliards \$US sur l'éditeur américain de progiciels PeopleSoft intervient deux jours après une autre fusion remarquée dans les nouvelles technologies.

Si le rachat de Handspring par le géant américain des ordinateurs de poche Palm concerne une niche de ce secteur, il témoigne d'une volonté identique de la part des fabricants de mieux s'armer dans l'optique d'un rebond des dépenses en haute technologie.

Pour Oracle, le désir de mettre la main sur PeopleSoft pourrait surtout lever de la crainte de se voir distancer sur le marché du logiciel professionnel (progiciel), soulignent des analystes.

L'offre lancée par le p.-d.g. Larry Ellison apparaît en effet comme une réplique quasi immédiate à l'annonce lundi du rapprochement Peoplesoft-J.D. Edwards, censé donner naissance au numéro deux mondial du progiciel, derrière l'allemand SAP. «Dans la zone Asie-Pacifique, cette entité combinée génèrera le deuxième plus gros chiffre d'affaires dans les licences de logiciels d'application [...], juste devant Oracle», selon une étude de l'institut spécialisé Gartner publiée jeudi.

Que du positif

Mais au-delà des intentions plus ou moins avouables de M. Ellison, derrière sa retentissante annonce, les investisseurs n'ont généralement vu que des éléments positifs pour la santé du secteur technologique et donc de l'économie américaine en général.

«Si Oracle se sent capable de dépenser des milliards pour acquérir PeopleSoft, cela veut dire que ses affaires vont bien, et c'est donc très positif», a commenté Art Hogan, principal stratège boursier de la maison de courtage Jefferies. «Cela montre que l'activité de fusion-acquisition décolle, et cela ouvre d'autres possibilités de rapprochements», a-t-il ajouté.

«L'annonce de l'OPA d'Oracle sur PeopleSoft est très positive. Cela fait très longtemps que nous n'avions pas reçu une nouvelle pareille», a renchéri Hugh John-



JEFF CHRISTENSEN REUTERS

L'offre lancée hier par le p.-d.g. d'Oracle, Larry Ellison, apparaît comme une réplique quasi immédiate à l'annonce lundi du rapprochement entre Peoplesoft et J.D. Edwards.

son, directeur des investissements de la banque First Albany. «C'est une pièce d'un puzzle très complexe qui contribue à bâtir de la confiance sur le marché.»

Preuve de ce regain d'optimisme: l'indice de la Bourse électronique Nasdaq, rassemblant une forte majorité des actions des technos, a gagné 23 % depuis le début de l'année. «Si l'économie repart, la technologie va montrer le chemin, c'est ce sur quoi le marché parie en ce moment», a affirmé James Volk, directeur des échanges chez DA Davidson.

Quant à l'impact d'une éventuelle fusion Oracle-PeopleSoft sur le grand concurrent SAP, «à court terme il est clairement positif», disent en chœur les analystes. «Je pense que c'est une sorte d'aveu

par Oracle, et plus tôt dans la semaine par PeopleSoft lorsqu'ils ont fait leur offre sur J.D. Edwards, que SAP est trop difficile à battre. Ils doivent faire quelque chose pour stimuler leur croissance et gagner des clients parce qu'ils sont derrière», a déclaré Richard Leggett, analyste chez Goldman Sachs à Londres. «Cependant, à long terme, cela pourrait constituer une menace formidable» pour SAP, a-t-il ajouté.

L'impact sur Microsoft en revanche devrait être limité. Les clients du groupe de Bill Gates ont moins de besoins professionnels, ses logiciels sont davantage des produits de grande consommation, a expliqué en substance David Daniels, analyste de Jupiter Research spécialisé dans le domaine.

Grâce à l'intervention d'Agmont Knitting et Agmont Dieing

Agmont redémarre après une faillite passée inaperçue

ALEC CASTONGUAY

Agmont a fermé ses portes sans faire de bruit en janvier dernier. Après avoir été mise en vente au cours de l'hiver, l'entreprise de textile serait relancée par deux groupes. Selon le porte-parole de la Société de développement de Montréal (SDM), propriétaire de l'imposante usine de la rue Saint-Patrick, en bordure du canal de Lachine, une annonce serait faite «dans les prochains jours» pour confirmer la réouverture.

Agmont, une compagnie familiale qui œuvrait dans le tricot et le tissu depuis 30 ans, a longtemps été considérée comme un joyau de l'industrie textile au Québec. Avec des bureaux à Toronto, à Vancouver ainsi que dans six villes américaines et dans trois pays européens, l'entreprise était souvent citée comme une réussite. Le siège social était situé à Montréal et un peu plus de 150 personnes travaillaient dans l'usine à la fine pointe de la technologie avant la faillite.

Fermeture inaperçue

Une fermeture qui est d'ailleurs passée complètement inaperçue, puisque Agmont n'est pas une société ouverte et n'a jamais été très bavarde sur ses activités. Aucun communiqué de presse n'a ébruité la nouvelle. La situation risque d'être différente dans les prochains jours, lorsque Agmont Knitting et Agmont Dieing, les deux groupes qui remettront les machines de l'usine en marche, feront connaître les détails.

La personne qui traite avec la SDM se nomme Michel Zelnik. C'est lui qui est

responsable du nouveau bail. «L'entreprise a fait faillite, mais nous n'avons jamais eu de retard de paiement», explique Robert Perron, responsable des communications à la SDM. Les nouveaux propriétaires vont honorer le bail existant. L'ancien président d'Agmont, Stephen Aikins, ne fait plus affaire avec la SDM. Il est trop tôt pour savoir si la compagnie changera de nom.

Si les détails sur la réouverture des installations restent minces, on peut en dire autant pour ce qui est de la fermeture. Il est en effet très difficile de savoir les raisons de la faillite. Le téléphone de la compagnie reste en fonction, mais il n'y a plus personne pour répondre. La seule boîte vocale accessible est celle de Michel Zelnik, qui n'a pas rappelé Le Devoir. Les autres bureaux de l'entreprise au Canada n'ont plus de numéros de téléphone valides.

Selon les informations obtenues du Bureau du surintendant des faillites, les deux entreprises de Stephen Aikins, Teintures Agmont America et Agmont, avaient une dette totale de 20,5 millions de dollars. L'assemblée des créanciers doit avoir lieu le 12 juin prochain.

Cette faillite en a surpris plusieurs. «C'était très gros», explique Basil Toutoungi, président de l'Institut canadien du textile. Je ne sais pas exactement le chiffre d'affaires, mais il devait approcher les 50 millions de dollars.»

L'imposante usine montréalaise avait contribué au renouveau du sud-ouest de Montréal, ayant été la première industrie à se réinstaller en bordure du canal de Lachine en 1994. Depuis, plusieurs entreprises l'ont imitée, dont la SAQ, Old River et Tristan & America. La com-

pagne avait agrandi ses locaux en 1997, alors que les commandes pour ses tissus et ses teintures ne faiblissaient pas. Des améliorations avaient encore été effectuées l'an dernier, selon la SDM.

Contexte mondial difficile

Si les raisons exactes de la faillite restent floues, le contexte économique difficile dans lequel évoluent les entreprises de textile en serait grandement responsable, selon Basil Toutoungi. La Chine inonde le pays de ses fils et tissus, ayant vu sa part du marché canadien passer de 9,88 % en 1998 à 17,4 % en 2002, selon Statistique Canada. Le gouvernement fédéral a aussi levé, depuis le 1^{er} janvier 2003, les quotas et les tarifs douaniers dans le domaine du textile pour les 48 pays les plus pauvres de la planète. Des importations qui totalisaient tout près de 200 millions de dollars en 2002.

Selon Ronald Audet, président de Tissage Sherbrooke, le contexte mondial ne donne «aucune chance» à des entreprises comme Agmont qui dépendent fortement de l'industrie du vêtement. «Agmont produisait beaucoup de tissus de haute performance pour les vêtements de sport comme les habits de course ou les maillots de bain, dit-il. Avec la concurrence chinoise qui est de plus en plus forte dans ce domaine, même dans le haut de gamme, ils devaient avoir beaucoup de difficulté à être compétitifs.»

Agmont America serait l'une des entreprises canadiennes les plus prestigieuses à avoir été victime de la conjoncture mondiale. Du pain sur la planche en perspective pour les nouveaux propriétaires.

EN BREF

Des porteurs de billets d'Uniforêt en appel

(PC) — Rien n'est facile pour la papetière Uniforêt et ses filiales, qui tentent depuis des mois de se restructurer. Cette fois, certains porteurs de billets américains ont indiqué qu'ils s'adresseront à la Cour d'appel le 12 juin afin d'obtenir la permission d'en appeler du jugement rendu par la Cour supérieure le 16 mai, qui a homologué et approuvé leur plan aux termes de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Dans un communiqué émis hier, Uniforêt indique qu'elle entend contester cette requête. Certains créanciers américains s'étaient objectés, en novembre dernier, à la tenue du scrutin, en affirmant que le formulaire de vote remis aux détenteurs de billets américains comportait des irrégularités. Aux prises avec de graves difficultés financières, Uniforêt s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies au printemps 2001.

La Banque Royale vend Affinité

(PC) — RBC Banque Royale a conclu un accord en vue de vendre l'essentiel de son portefeuille de cartes de crédit Affinité à la banque MBNA Canada. Les conditions de l'opération n'ont pas été divulguées. Ce portefeuille représente moins de 1 % des créances sur cartes de crédit de la Banque Royale. Cette opération permet à l'institution financière de se concentrer sur ses activités de cartes de crédit de base. De plus, l'opération permet à MBNA Canada de renforcer sa position de tête dans le marketing de produits Affinité pour la porter à plus de 500 organismes membres et institutions financières.

Un profit de 8,3 millions pour Laperrière & Verreault

(PC) — Pour l'exercice terminé le 31 mars, le Groupe Laperrière & Verreault a réalisé un bénéfice net de 8,3 millions comparativement à 12,9 millions l'année précédente. Le résultat par action s'est chiffré à 79 ¢, comparativement à 1,37 \$ en 2001-2002. Les revenus annuels ont atteint 382,6 millions par rapport à 352,6 millions l'année précédente, soit une hausse de 8,5 % attribuée à la contribution de EIMCO à partir du 1^{er} novembre 2002. Cette acquisition a eu pour effet d'accroître les revenus du Groupe Procédés de 54,5 %, soit de 58,7 millions.



Chas Johnson & Sons Inc.

Gâtez votre père avec un cadeau de Tilley.

1184 PLACE PHILLIPS, MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3C8 TEL.: 878-1931

EN BREF

Les pourparlers reprennent entre Nav Canada et ses contrôleurs

(PC) — Après avoir été rompues hier matin, les négociations ont repris en après-midi entre Nav Canada et les contrôleurs aériens qui pourraient déclencher la grève. Le syndicat affilié aux Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), qui repré-

sente les 2300 contrôleurs aériens au Canada, a décidé de reprendre les discussions. En matinée hier, le président des TCA, Buzz Hargrove, a déclaré que le syndicat avait offert de régler le conflit en signant le rapport du médiateur qui recommande une convention collective de quatre ans avec des augmentations salariales progressives. L'employeur aurait refusé. Les contrôleurs aériens ont une capacité limitée de débayer, mais des moyens de pression pourraient à la longue bloquer les opérations des aéroports à travers le pays.

SOLDE BUDGÉTAIRE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (EN % DU PIB)					
	2000	2001	2002	2003	2004
Canada	3,1	1,8	1,3	1,1	1,0
États-Unis	1,4	-0,5	-3,4	-4,6	-4,6
Japon	-7,4	-6,1	-7,1	-7,7	-7,8
Allemagne	1,1	-2,8	-3,6	-3,7	-3,3
France	-1,4	-1,5	-3,2	-3,6	-3,3
Royaume-Uni	3,9	0,8	-1,3	-1,9	-2,2
Italie	-0,7	-2,7	-2,5	-2,4	-2,8
Moyenne OCDE	0,0	-1,3	-2,9	-3,6	-3,5

Sources: Études économiques Mouvements Desjardins et OCDE (juin 2003)

RECHERCHE FINANCIER

POUR MANUFACTURIER EN EXPANSION.

(514) 949-0603

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

www.globetrotter.net/finances

Suivez jour après jour votre portefeuille boursier, les marchés et l'actualité économique.

Apprenez à faire fructifier votre argent avec la **classe virtuelle Pro-Placement**.

www.globetrotter.net/proplacement

ANALYSE TECHNIQUE

Formidable élan haussier

Michel Carignan

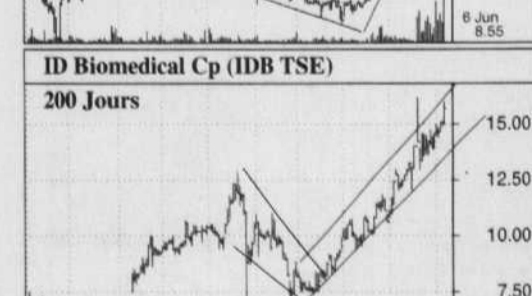
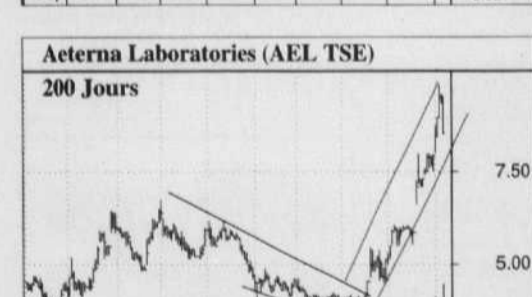
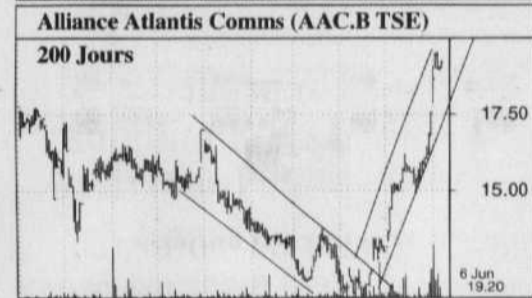
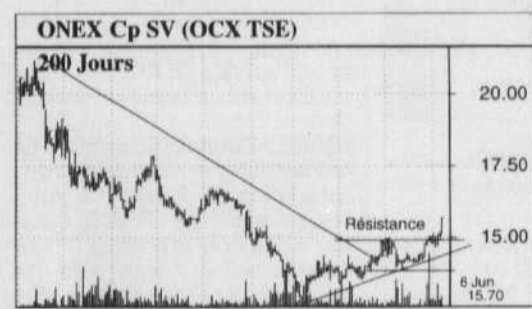
Le sourire est revenu sur les lèvres des investisseurs. Ce n'est plus une surprise pour personne que les marchés soient très positifs, mais malheureusement, c'est seulement après que la plupart des investisseurs s'en rendent compte. À force de voir monter les marchés, de plus en plus d'investisseurs reprennent le collier. Souvent, ils entrent sur la fin des mouvements.

Nous connaissons une excellente phase haussière qui a commencé au début avril. C'est par dizaines que les titres se sont élancés à la hausse. Dix secteurs sur treize à Toronto sont fortement haussiers. Seuls les aurifères, les matériaux et les immobilières sont demeurés au bas de leur tendance baissière. Ils ont cessé de chuter mais n'ont pas suivi le mouvement haussier du marché. Plus de 95 % des titres en décollage que j'ai montrés dans cette chronique depuis le 11 avril ont continué de monter, et ceux qui ont été mis sous surveillance s'élançant un à un.

Au lieu de vous montrer des indices qui montent tous comme s'ils étaient gonflés à l'hélium, j'ai encore une fois choisi de vous montrer quelques titres qui représentent quelques-uns des secteurs les plus fortement en hausse. Onex (TSE OCX), un titre technologique montré sur le point d'un revirement haussier la semaine dernière, est finalement passé à travers sa résistance et s'aligne vers une nouvelle tendance haussière. Les plus forts du secteur sont ATI Technologie, Groupe CGI, Nortel et Research In Motion.

Dans le secteur de la consommation de luxe, Alliance Atlantis (TSE AAC.B) les bat tous, mais Cogeco, Corus, Canadian Tire et plusieurs autres sont en élan. Parmi les industrielles, CAE (TSE CAE) continue de faire cavalier seul. Air Canada et Bombardier maintiennent leur déplacement de côté sans réponse.

L'entrée en jeu des acheteurs institutionnels a été très évidente depuis avril. Aeterna (TSE AEL) et ID Biomedical font le grand bonheur de ceux qui en ont acheté, tout comme Angiotech, Axcan, Biomira, Biovail, Labopharm, Extendicare, Inex, Paththeon, QLT, Stressgen, Teratechnologie et Vasogen.



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 5 juin 2003 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme					Prêt hypothécaire				
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans		
HSBC Canada	1,10	2,00	2,80	3,35	5,85	5,05	5,30	6,00		
Nationale	1,10	2,00	2,75	3,35	5,85	5,00	5,60	6,00		
Royal	1,10	2,00	2,75	3,35	5,25	4,65	5,30	6,00		
Scotiabank	1,10	2,00	2,80	3,35	5,85	5,05	5,20	6,00		
TD	1,10	2,00	2,80	3,35	5,85	4,95	5,60	6,00		
B. Montréal	1,10	2,00	2,75	3,35	5,85	5,05	5,60	6,15		
CIBC	1,10	2,00	2,75	3,35	5,85	5,25	5,60	6,15		
Desjardins*	1,10	2,25	2,75	3,35	5,85	5,00	5,60	6,00		

Fiduciers	Dépôt à terme					Prêt hypothécaire				
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans		
Desjardins	1,10	2,25	2,75	3,35	5,85	5,00	5,60	6,00		
Gr. investisseurs	—	2,00	2,75	3,35	5,85	5,05	5,40	6,00		
Capitalia Ass.	0,80	2,00	2,50	3,00	5,74	5,09	5,59	5,99		

Le placement privé d'actions n'écarte pas tous les risques

L'action d'une petite entreprise québécoise, Savaria, tournait autour de 3 \$ depuis un bon bout de temps. La semaine passée, la compagnie a annoncé un «placement privé» auprès d'investisseurs institutionnels (admissibles au Régime d'épargne-actions): à peu près deux millions d'unités seront offertes à 2,25 \$ chacune. Chaque unité comprend une action ordinaire et un bon de souscription qui permet d'acquérir une action à 3 \$. La compagnie ira chercher entre cinq et sept millions de dollars.

Dans les jours qui ont suivi cette annonce, l'action a perdu 10 %. Quel est le rapport? J. D.



Claude Chiasson

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le recul du titre d'une entreprise à la suite d'un placement privé. D'abord, voyons ce qu'est un placement privé. Il s'agit d'une émission de titres (cela peut être des titres de créance, des actions ou des bons de souscription) réalisée auprès d'un nombre restreint d'investisseurs. Autant les sociétés privées (à capital fermé) que les sociétés ouvertes (celles-ci ont leurs actions inscrites à la Bourse) peuvent procéder à une telle émission à caractère privé.

Pourquoi recourir à un placement privé? Souvent parce qu'il serait difficile de faire autrement à cause de la trop petite taille de l'entreprise concernée. Petite taille signifie généralement placement à haut risque, parfois à risque trop élevé pour procéder à un appel public à l'épargne. Dans ce cas, un courtier en valeurs mobilières tentera de solliciter quelques investisseurs importants, institutionnels ou non, capables de supporter un tel risque. Ces investisseurs importants devenus actionnaires de la société l'épauleront par leurs connaissances et leurs contacts dans le monde des affaires et ils soutiendront le cours de l'action en achetant davantage d'actions sur le marché secondaire si bien entendu l'entreprise atteint ses objectifs de croissance et de ren-

tabilité. Un financement privé permet également à la petite firme d'éviter les coûts associés à un appel public à l'épargne dont ceux associés à la production des prospectus d'émission provisoire et définitif.

Evidemment, l'implication d'importants investisseurs dans l'entreprise ne signifie pas que ses actions seront dorénavant immunisées contre tout fléchissement de leur cours, comme vous avez pu le constater avec Savaria. Divers facteurs contribuent à cette situation. Il y a d'abord le prix auquel sont émis les titres. Dans le cas présent, les unités ont été émises à 2,25 \$ alors que le cours de l'action était de 3 \$. Constatant cette différence de prix, pourquoi les petits investisseurs accepteraient-ils de payer 3 \$ une action qui vient d'être vendue à 2,25 \$, voire moins si on tient compte de la valeur du bon de souscription attaché aux nouvelles unités?

De surcroît, certains gros investisseurs ayant participé à l'émission privée détenaient peut-être déjà des actions de la compagnie. Dans un tel cas, ils ont pu vendre en partie ces actions pour acheter les nouvelles admissibles au régime d'épargne-actions, question de se prévaloir des crédits d'impôt accordés dans le cadre dudit régime.

Face à mes hésitations, et avec la montée du dollar canadien, je me suis laissé tenter par des actions d'une grande pétrolière américaine bien diversifiée et versant aussi de généreux dividendes. Est-ce vraiment trop spéculatif dans mon cas? Merci. Un lecteur assidu

Le contexte actuel favorise les actions à dividendes élevés des grandes entreprises. En fait, dans un contexte où les taux d'intérêt à court terme se situent autour de 3 % au Canada et de 1 % aux États-Unis, je m'explique encore mal comment les actions de certaines grandes entreprises s'échangent encore sur la base d'un taux dividende annuel de 3 %, voire 4 % et plus. Surtout qu'au cours des derniers mois, les écarts de rendement entre les obligations corporatives et celles gouvernementales se sont rétrécis passablement, à l'avantage des premières. Un tel rétrécissement des écarts survient lorsque les investisseurs notent une amélioration de la situation financière des entreprises, tant sur le plan de leur rentabilité que sur celui de leur bilan. Il n'y a donc pas urgence de réduire le poids des actions des grandes entreprises.

Cela dit, au cours des cinq à dix prochaines années, il vous faudra faire graduellement plus de place dans votre portefeuille aux obligations négociables de grande qualité. Quelle place? Environ 50 % de votre portefeuille global (REER et hors REER).

Quant à l'achat actuel d'obligations à long terme, vu leur forte appréciation des derniers mois, il faut faire preuve de patience en les accumulant (dans une proportion ne dépassant pas 25 % de la section titres à revenus fixes de votre portefeuille) uniquement sur faiblesse des cours, lorsque ceux-ci se trouvent à plus ou moins 3 % de la valeur nominale de 100 \$.

Enfin, vu la force actuelle de notre dollar, accumuler les actions de quelques très grandes compagnies américaines versant de généreux dividendes me semble justifié.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe virtuelle: www.proplacement.qc.ca



Obligations ou actions à dividende élevé

Merci pour votre excellent article «Le long terme s'envole» (mardi 27 mai). Oui, vous nous avez donné un excellent conseil quant aux obligations à long terme. Quels seraient vos nouveaux conseils maintenant? Je me demande s'il est trop tard dorénavant pour continuer à placer mes économies dans de telles obligations.

S'il est deux fois trop tard, que me suggérez-vous? Mon portefeuille est actuellement composé à 70 % d'actions de grandes compagnies (versant de généreux dividendes bien sûr). Cette proportion me semble dangereuse, car je dépasse aussi dangereusement la mi-quarantaine.

Visa et MasterCard s'entendent avec les détaillants

REUTERS

New York — Mettant fin à un différend qui les oppose depuis des années au commerce de détail, Visa U.S.A. et MasterCard International ont conclu des accords définitifs prévoyant le versement d'une indemnisation globale de trois milliards \$US aux détaillants, ont annoncé les parties intéressées.

Ces commerçants ont en outre précisé jeudi qu'ils avaient pris des dispositions pour que ces sommes leur soient versées individuellement l'an prochain sous forme de titres obligataires.

L'offensive contre les deux sociétés de cartes de paiement a commencé par une plainte déposée en 1996 par la chaîne de magasins Wal-Mart à laquelle

se sont associés depuis d'autres distributeurs. Les détaillants ont fait valoir que Visa et MasterCard contrevenaient à la législation antitrust en les obligeant à accepter leurs cartes de paiement qui entraînent pour eux des frais supplémentaires car elles nécessitent la vérification de la signature de leur utilisateur alors que la plupart des autres cartes de paiement sont sécurisées par l'utilisation d'un code secret personnel (NIP).

Visa a accepté de verser 200 millions par an pendant dix ans et MasterCard 100 millions par an, également sur dix ans, chaque société devant en outre verser 25 millions aux détaillants avant la fin de cette année.

Un représentant des détaillants a expliqué

qu'une négociation était en cours avec des banques pour que ces indemnisations leur soient versées sous forme de titres obligataires, sur le modèle de ce qui a été fait récemment par des États américains qui ont émis des obligations gagées sur les amendes dont devront s'acquitter les producteurs de tabacs. Il a précisé que cette méthode permettrait d'économiser une centaine de millions de dollars de frais généraux car elle éviterait l'émission et l'envoi de chèques, à dix reprises, aux cinq millions de détaillants associés dans la plainte.

Visa et MasterCard se sont engagées à coopérer avec les banques. Avant d'être officiellement notifiées aux plaignants, l'accord doit être soumis vendredi à l'approbation d'un tribunal de New York.

Le Québec connaît un bon bilan commercial

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les exportations et les importations québécoises ont connu des hausses en mars. Les exportations québécoises ont augmenté de 8,4 %, pour atteindre 16,7 milliards. La plupart des 25 principaux groupes de produits exportés par le Québec accusaient des augmentations en mars.

C'est le cas de l'équipement et du matériel de télécommunication, de l'aluminium, des machines et du matériel de bureau, ainsi que des moteurs d'avion. Parmi les groupes en baisse se trouvent les instruments de mesure, le cuivre ainsi que les navires et les bateaux.

Les exportations vers les États-Unis enregistrent une croissance de près de 5 %, malgré la baisse des ventes d'avions. L'aluminium atteint un niveau mensuel record, tandis que les

produits du bois affichent leur meilleure performance depuis octobre 2002.

Par ailleurs, les importations ont progressé de 3,4 %, pour s'établir à 15,7 milliards. Quinze des 25 principaux groupes de produits importés présentent des augmentations, notamment les ordinateurs, les médicaments, les pièces d'avion ainsi que les tubes électroniques et les semi-conducteurs.

Après une augmentation d'un peu plus de 5 % en février, les importations provenant des États-Unis s'accroissent de plus de 13 % en mars. Les achats d'ordinateurs, d'automobiles, de médicaments et d'avions constituent la plus grande partie de cette augmentation.

Pour le trimestre, les exportations affichent toutefois une baisse cumulative de 0,2 % par rapport à 2002 alors que les importations ont crû de 7 %.

Le Groupe Immobilier Verdier investit 110 millions à Terrebonne

PRESSE CANADIENNE

Terrebonne — Le Groupe Immobilier Verdier investira finalement quelque 110 millions dans son projet de développement du Carrefour Lachenaie à Terrebonne, sur la Rive-Nord de Montréal. En tout, quelque 1000 emplois devraient être créés.

Lors de l'implantation du projet de développement commercial Carrefour Lachenaie, en novembre 2002, les prévisions étaient de 80 millions d'investissements et de 600 emplois. Mais, depuis, de nouveaux contrats et des projets d'implantations ont permis de réévaluer à la hausse les anciennes prévisions.

Parmi ceux-ci, Costco ouvrira ses portes dès l'automne. Une clinique médicale, un hôtel et une succursale de la Banque Nationale doivent s'ajouter au complexe. Des résidences pour personnes âgées et des condos sont également prévus, de même que des restaurants.

«D'autres demandes de groupes dans les secteurs de l'alimentation et du meuble ainsi que pour de très grandes surfaces devraient contribuer à une nouvelle augmentation des prévisions», précise le groupe immobilier dans un communiqué émis hier.

Le Carrefour Lachenaie est situé au croisement des autoroutes 40 et 640.

Decision-Plus propose les trois éléments de base pour GAGNER en Bourse :

les logiciels d'ANALYSE, l'INFORMATION et la FORMATION

Recevez gratuitement, sans aucune obligation, sa nouvelle trousse de démonstration :

- 3 CD-ROM, 17 vidéos totalisant 152 minutes d'enregistrement;
- un cours d'analyse technique;
- deux logiciels d'analyse technique, MarketVisionPlus et TraderPlus, que vous pouvez utiliser pendant 10 jours, sans frais ni obligation;
- un cours d'utilisation des logiciels;

Comment vous procurer cette trousse exceptionnelle?

- Visionnez les vidéos sur Internet et téléchargez gratuitement les deux logiciels.
- Demandez, sans frais, la trousse complète par la poste.

Decision-Plus, la formule gagnante!

decisionplus.com
Tél.: 514.392.1366
www.demo.decision-plus.com

1 AN	3 ANS	5 ANS	TAUX JOURNALIER	TAUX HYPOTHÉCAIRES
3,95% [†]	4,25% [†]	4,75% [†]	5 ANS : 4,65%	Des services gratuits*, offerts 7 jours sur 7.
Marché 5,05%	Marché 5,60%	Marché 6,00%	Taux garanti 60 jours	Le meilleur taux, tout simplement
Taux multi-logements compétitifs. Garantie de taux jusqu'à 120 jours.			514 287-1211	Multi-Prêts
			1 800 798-7738	COURTIER HYPOTHÉCAIRE
			www.multiprets.ca	MULTI-PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COURTIER IMMOBILIER ALIÉ

*Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. [†]Taux sujets à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Carrières & Professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT :
514.985.3316
clegault@ledevoir.com



COMMUNAUTÉ HELLENIQUE DE MONTRÉAL
ΚΑΘΗΜΕΡΗ ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΜΟΝΤΡΕΑΛ

La Communauté Hellénique de Montréal est à la recherche d'un(e) **DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)** à temps plein pour gérer les 4 campus de l'École Primaire Socrates.

Le/la candidat(e) doit détenir un permis d'enseignement et avoir:

- Un diplôme universitaire de 1^{er} cycle
- Quatre (4) années d'expérience dans l'enseignement
- Quatre (4) années d'expérience de gestion pertinente
- Une maîtrise des langues Française et Anglaise
- Démontre une appréciation de la culture grecque

Faire parvenir votre c.v. **avant le 14 juin 2003** à:

La Communauté Hellénique de Montréal
A/S M. Ir Theodorakopoulos
5777, ave. Wilderton
Montréal, Qc., H3S 2V7
Fax: (514) 738-5466



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

Appel de candidatures pour BÉNÉVOLES

La Croix-Rouge est à la recherche de personnes pour constituer son équipe d'intervention d'urgences.

Une formation sera offerte à cette équipe qui sera responsable des interventions lors de sinistres (incendies, inondations, etc.) dans votre communauté.

Postes bénévoles disponibles (sur entrevue de sélection)

- Chefs d'équipe d'intervention
- Responsables d'opération
- Bénévoles en intervention
- Bénévoles en maintenance d'équipements et transport de matériel

Critères importants :

- Disponibilité lors d'interventions
- Avoir un permis de conduire valide

JOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DÉJÀ EN TRAIN!

Contactez-nous au 1 800 363-7305 poste 3071

À la recherche d'un-e Directeur-trice générale-e

Sous l'autorité du conseil d'administration et en étroite collaboration avec la direction artistique, le ou la titulaire du poste veillera au développement, au rayonnement et à la réalisation du mandat de la compagnie. Il ou elle sera responsable de la gestion de tous les aspects administratifs reliés aux activités de la compagnie, incluant les ressources financières, humaines, matérielles et les demandes de subvention. Il ou elle représentera et fera la promotion de la compagnie auprès des instances gouvernementales et du milieu de la danse.

La personne recherchée doit avoir des affinités avec le mandat artistique de la Compagnie, faire preuve de dynamisme, de leadership, de polyvalence et d'entregent. Elle a le souci du détail, démontre une très bonne capacité de rédaction et possède au moins 7 ans d'expérience professionnelle en gestion, dont 4 dans le milieu culturel. À ces expériences pratiques s'ajoute une formation universitaire en administration ou en gestion d'organismes culturels, ou l'équivalent. Une excellente maîtrise du français et de l'anglais est indispensable pour ce poste.

•• Entrée en fonction : août 2003 ••

Si vous êtes intéressé(e) par le poste, faites nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention, au plus tard le 13 juin 2003, avant 17h00, à l'adresse suivante :

Louise Bédard Danse, att.: Louise Bédard, 3700 St-Dominique, Montréal (Québec) H2X 2X7
Télécopieur : 514-982-0613 • Courriel : info@lbdanse.org
www.lbdanse.org



PROFESSEUR EN PHILOSOPHIE

L'Université de Sudbury, institution catholique fédérée à l'Université Laurentienne, désire combler un poste de professeur en philosophie au rang de professeur adjoint, à compter du 1^{er} septembre 2003. Ce poste de neuf mois est sous réserve d'approbation budgétaire. La candidate ou le candidat doit pouvoir enseigner en anglais ainsi qu'en français à des étudiants du premier cycle (programme général ou spécialisé). Le domaine de spécialisation est ouvert, mais le département requerra de la personne choisie qu'elle enseigne l'éthique appliquée. Le doctorat en philosophie doit être obtenu au moment de l'entrée en fonction. Il ou elle devra faire preuve de bonnes habiletés pédagogiques et d'un intérêt pour la recherche menant à des publications. Il ou elle jouera un rôle actif dans la vie de l'Université. On considérera aussi l'intérêt à travailler dans un contexte interdisciplinaire.

PROFESSEUR EN SCIENCES RELIGIEUSES

L'Université de Sudbury, institution catholique fédérée à l'Université Laurentienne, désire combler un poste de professeur à temps plein dans le département des sciences religieuses au rang de professeur-e adjoint-e pour un contrat de neuf mois, renouvelable sous réserve d'approbation budgétaire. La candidate ou le candidat entrera en fonction le 1^{er} septembre 2003, enseignera en français et en anglais, au premier cycle, dans le domaine des sciences de la religion et la culture contemporaine, et devra être titulaire d'un doctorat en sciences de la religion ou dans une discipline connexe. Une expérience d'enseignement pertinente reliée au domaine, des compétences permettant d'enseigner des cours d'éthique, spécialement en bioéthique et une flexibilité suffisante pour pouvoir travailler aisément dans une équipe multidisciplinaire seraient des atouts. La candidate ou le candidat devra participer à l'encadrement des étudiants et à diverses activités de la vie de l'Université.

Conformément aux exigences des Services canadiens de l'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus. L'Université invite tous les candidats qualifiés à poser leur candidature, sans distinction de sexe, de handicap, ou de race, y compris les Autochtones et les minorités visibles.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un dossier de candidature comprenant une lettre d'intention, un curriculum vitae détaillé et les noms de trois personnes références au plus tard le 1^{er} juillet 2003 à :

Monsieur Kenneth-Roy Bonin, recteur et vice-chancelier
Université de Sudbury, Sudbury ON P3E 2C6

Ouverture de Postes



Directeur/trice au marketing et aux relations publiques

Planifie, organise, et évalue les activités de marketing, de communications et de relations de presse du Festival International de Musique Actuelle de Victoriaville (FIMAV). Participe activement à la recherche du financement privé de l'organisme.

Exigences du poste: Diplôme universitaire dans un domaine approprié (Communications - Marketing). Expérience dans le domaine culturel et en recherche de financement privé. Très bonne maîtrise du français parlé et écrit. Bilingue. 35 hrs/semaine, à Victoriaville.

Adjoint/e à la direction générale

Assure la recherche du financement public à l'encadrement des ressources humaines, assure les relations externes régionales, apporte son support à la planification à la réalisation du FIMAV.

Exigences du poste : Diplôme collégial dans un domaine approprié (Communications - Administration). Expérience dans le domaine culturel ou communautaire. Très bonne maîtrise du français parlé et écrit. Bonne maîtrise de l'anglais. 35 hrs/semaine, à Victoriaville.

Rémunération des deux postes: Selon les politiques en vigueur. Contrats de 10 mois, renouvelables. **Entrée en fonction:** le 9 septembre 2003.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 27 juin 2003 à **Productions Plateforme inc.**, C.P. 460, Victoriaville, G6P 6T3. Télécopieur : (819) 758-4370. Courriel : info@fimav.qc.ca



EXPERT-COORDONNATEUR responsable de l'implantation du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais

MANDAT GÉNÉRAL

L'expert-coordonnateur aura pour mandat d'imposer et de délimiter le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, selon les paramètres définis dans l'entente spécifique entre le ministère de l'Éducation du Québec, les commissions scolaires de l'Outaouais, les collèges de l'Outaouais, la Table Éducation-Outaouais, Emploi-Québec, le ministère des Régions du Québec et le ministre responsable de la région de l'Outaouais.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du conseil d'administration formé de représentants des quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais, l'expert-coordonnateur du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais sera appelé à :

- effectuer une lecture des questionnements suscités dans les différents milieux par les changements proposés tant sur les plans administratifs, juridique qu'organisationnel;
- coordonner les travaux de recherche et d'analyse complémentaires nécessaires à l'établissement d'une nouvelle carte des options dans une perspective régionale;
- susciter l'adhésion des différents acteurs concernés par la reconfiguration de la carte des options et de l'organisation de l'offre de formation;
- élaborer le plan détaillé et assurer le pilotage du changement afin d'assurer la mise en œuvre du processus d'implantation du Service;
- assurer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de communication;
- susciter le renforcement et le développement de partenariats entre les divers intervenants.

EXIGENCES

- Vous détenez un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou vous occupez un emploi de cadre supérieur ou de cadre intermédiaire;
- Vous possédez au moins huit années d'expérience pertinente;
- Vous avez l'autorisation permanente d'enseigner, délivrée par le ministre, pour un emploi dans le champ de l'enseignement;
- Vous êtes un excellent communicateur tant à l'oral qu'à l'écrit et vous êtes aptes à gérer le changement d'une façon rigoureuse et respectueuse des personnes;
- Vous faites preuve de vision stratégique, de leadership mobilisateur et vous avez le sens du partenariat.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Échelle de traitement selon le règlement des conditions d'emploi des directeurs de service des commissions scolaires, classe 7 (en révision).

ENTRÉE EN FONCTION Août 2003

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le lundi 16 juin 2003, 16 h 30, au Comité de sélection / Expert-coordonnateur, EPSI inc., a/s de Sylvie Auger, par courrier électronique : sauger@epsi-inc.com ou par télécopieur : 819.771.7590 ou par courrier : 10, rue Noël, bureau 102, Hull (Québec), J8Z 3G5

Il est à noter que les candidats sélectionnés à la première étape devront compléter différents examens d'évaluation le 20 juin 2003 et que les candidats retenus à la dernière étape devront participer à une entrevue le 25 juin 2003.

* pour consulter l'entente spécifique, veuillez consulter la section nouvelles du site Internet www.epsi-inc.com



déjà plus loin

L'Université de Sherbrooke se distingue par l'importance qu'elle accorde à la formation pratique et à l'innovation dans la recherche. Sise au cœur des Cantons-de-l'Est, elle offre une qualité de vie exceptionnelle aux quelque 5000 membres de son personnel et à plus de 33 000 étudiantes et étudiants.

PROFESSEURE OU PROFESSEUR en motivation et gestion de classe

L'Université de Sherbrooke sollicite des candidatures pour combler un poste régulier de professeure ou de professeur à temps complet au Département d'éducation spécialisée, secteur adaptation scolaire de la Faculté d'éducation.

Fonction

Enseignement aux programmes de 1^{er} et 2^e cycles dans le domaine de la motivation et de la gestion de classe en adaptation scolaire et sociale. Engagement dans des activités de recherche liées à la gestion, l'animation et la motivation des groupes classes en adaptation scolaire et sociale. Participation à des recherches collaboratives université/milieu scolaire. Participation au développement des programmes d'études supérieures. Encadrement d'étudiantes et d'étudiants. Supervision de stagiaires. Collaboration à l'implantation du nouveau programme de baccalauréat en adaptation scolaire et sociale. Collaboration aux activités du groupe de recherche GIRDAS et de la Clinique Pierre-H.-Ruel. Participation à la vie universitaire et service à la collectivité.

Exigences

Doctorat en sciences de l'éducation avec spécialisation en motivation et gestion de classe. Expérience d'enseignement universitaire sur le thème de la gestion de classe comprenant des élèves en difficulté au primaire ou au secondaire. Expérience d'enseignement ou de recherche appliquée en milieu scolaire, auprès d'une population en difficulté d'apprentissage.

Réception des candidatures

Prière de faire parvenir un curriculum vitae et deux lettres de recommandation à l'appui de votre candidature, en provenance directement des signataires, le 27 juin 2003 avant 16 heures, à l'adresse suivante :

Madame la Doyenne
Faculté d'éducation
Offre d'emploi n° 03-6-13
Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Courriel : doyenne.education@USherbrooke.ca

Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université respecte le principe d'égalité en emploi pour les femmes.

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais la priorité sera donnée aux Canadiennes et Canadiens et aux résidents permanentes et résidents permanents.



www.USherbrooke.ca/srh

INRS

La science en ACTION pour un monde en ÉVOLUTION



PROFESSEURE-CHERCHEUSE OU PROFESSEUR-CHERCHEUR Sciences sociales (poste régulier)

Concours DS 03-10

Économie urbaine et régionale

L'Institut national de la recherche scientifique désire combler, au centre Urbanisation, Culture et Société, un poste régulier de professeur(e)-chercheur(e) oeuvrant dans la thématique Économie urbaine et régionale.

FONCTIONS

- Au sein d'équipes de recherche multidisciplinaire, développer des activités de recherche portant entre autres sur :
 - l'évolution des économies urbaines et métropolitaines, notamment celles des villes québécoises et canadiennes, l'effet des mutations socio-économiques sur les économies locales, les politiques de développement économique urbain;
 - l'impact territorial des nouvelles technologies de l'information et de l'économie du savoir;
 - l'économie des villes et régions des pays en voie de développement;
- Assurer le financement de ses activités de recherche par le biais de subventions et de contrats avec divers partenaires et cela, avec le soutien de l'Institut;
- Participer à des activités de formation, notamment dans le cadre des programmes de 2^e et 3^e cycles, et à l'encadrement d'étudiants et de personnel de recherche.

EXIGENCES

- Être titulaire d'un doctorat en sciences économiques ou dans une discipline de sciences sociales avec au moins un diplôme en économie;
- Avoir des compétences établies en analyse économique spatiale;
- Détenir une production scientifique démontrant autonomie et originalité;
- Être capable de travailler en équipe et en réseau;
- Avoir de bonnes aptitudes pour l'enseignement et l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles;
- Posséder le potentiel pour développer, à moyen terme, un programme majeur de recherche et démontrer sa capacité d'obtenir un financement conséquent;
- Posséder une expérience de recherche postdoctorale est un atout.

LIEU DE TRAVAIL Montréal (Québec)

LANGUE DE TRAVAIL

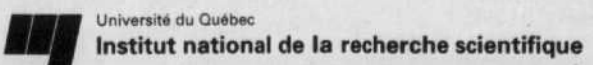
La langue de travail est le français. La connaissance de l'anglais est obligatoire et celle d'une troisième langue constitue un atout.

SALAIRE Selon la convention collective en vigueur à l'INRS.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet, une copie de leurs trois plus importantes publications, un bref résumé de leurs intérêts de recherche et d'enseignement ainsi que le nom et les coordonnées de trois références, avant le 15 septembre 2003, au :

Directeur
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6
concours@inrs-ucs.quebec.ca

L'INRS souscrit au principe de l'égalité en emploi. Conformément aux stipulations de la loi canadienne sur l'immigration, ce poste est offert en priorité aux personnes ayant le statut de citoyen ou de résident du Canada.



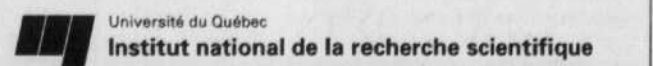
Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

www.inrs.quebec.ca

Carrières & Professions



RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT : 514.985.3316
clegault@ledevoir.com



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

www.inrs.quebec.ca

ÉCONOMIE

GABOURY

SUITE DE LA PAGE C 1

l'Union des producteurs agricoles et la Société canadienne d'habitation et de logement.

Bien évidemment, DID a un lien parental substantiel avec le Mouvement Desjardins, sa société mère, ainsi qu'avec d'autres institutions coopératives. Desjardins a beaucoup contribué à l'élaboration d'une expertise de développement chez DID, mais il est surtout la preuve concrète qu'à partir d'initiatives modestes on peut devenir une institution. DID a quand même développé une expertise spécifique qui est applicable ailleurs dans des contextes socioéconomiques fort différents, en cherchant à mettre à profit la capacité locale dans une démarche bien structurée.

«Même dans les régions très pauvres, il y a de l'épargne», constate Mme Gaboury. Quand, dans un pays ou une région, il y a 20 ou 25 caisses locales, il devient important de structurer le deuxième niveau pour établir un réseau cohérent, ayant la même image, offrant les mêmes produits, avec une caisse centrale, une fédération. «Une caisse toute seule ne peut pas résister», poursuit la p.d.g.

DID, qui est une filiale du Mouvement Desjardins, a été fondé en 1970. Il y a 12 ans, on lui a demandé de concentrer ses efforts dans le financement communautaire et il y a cinq ans, on l'a orienté davantage vers l'atteinte de résultats plutôt que de miser sur le développement du nombre de membres et de caisses. DID doit en conséquence dévelop-

per des liens d'affaires et même créer des partenariats, d'où la création d'un fonds d'investissement de 10 millions auquel un certain nombre de coopératives se sont engagées à verser deux millions au cours des prochaines années.

En 2002, DID a obtenu un chiffre d'affaires de 21,4 millions, dont 10 millions sous forme d'honoraires. Le Mouvement Desjardins lui-même a fait une contribution de 1,2 million, dont 700 000 \$ en argent et le reste en nature en prêtant à DID certains employés et en recevant des délégations étrangères. Le champ d'action de DID englobait 26 réseaux partenaires regroupant 2365 caisses dans une vingtaine de pays. Sur les deux millions de membres de ces caisses, 52,2 % étaient des femmes qui

comptaient par ailleurs pour 33,4 % des dirigeants. Ces caisses géraient des actifs de 1,16 milliard \$CAN, un volume d'épargne de 938 millions et un encours de crédit de 804 millions. Ces réseaux avaient 3801 employés et chaque caisse avait en moyenne 785 clients.

Déficit de ressources

Pour sa part, DID n'a qu'une centaine d'employés dont 40 à l'étranger; il a en plus 100 employés locaux, dont 40 au Mexique. Mme Gaboury insiste sur l'importance pour l'avenir de maintenir une masse critique mais déplore «un déficit chronique des ressources». DID pourrait embaucher des maintenan une dizaine de personnes. Quels sont les critères pour le choix des candidats? D'abord, une forte expertise

professionnelle, puis des habiletés dans les relations humaines, sur le plan linguistique, une capacité de vivre sous pression, de s'adapter à des cultures étrangères et enfin de générer des résultats.

Grâce à ces réseaux de caisses, DID peut offrir son expertise pour le développement de la petite entreprise, de l'agriculture, de l'habitat social, de la micro-assurance. Tout récemment, DID annonçait sa participation à un consortium pour un projet d'assistance technique au développement du crédit hypothécaire en Algérie. Depuis 1998, DID est fortement impliqué au Mexique pour divers mandats, dont celui en 2001 de conseiller le gouvernement dans l'élaboration d'une loi portant sur les systèmes de supervision des caisses.

BOURSE

SUITE DE LA PAGE C 1

suppressions nettes d'emplois au mois d'avril, qu'elle estime désormais nulles, et a annoncé que les emplois supprimés en mai ont été moitié moins nombreux que prévu.

La semaine prochaine, les investisseurs recevront de nouveaux indicateurs économiques, notamment les stocks et ventes des entreprises pour avril jeudi, et les ventes de détail pour mai le même jour.

Vendredi seront publiés les chiffres de la balance commerciale d'avril, de l'indice des prix à la production pour mai et de l'indice de confiance des consommateurs de l'Université de Michigan pour juin.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en décolant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433
Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Gestion Line Deschênes inc. de Saint-Jean Chrysostome est déclarée totalement inapte pour une durée de 6 mois. Attribution d'une cote «insatisfaisante».

Applique à M. Claude-Wilfrid Deschênes la déclaration d'inaptitude totale pour une durée de 6 mois.

Décision QCRC03-00125

Serge Cinq-Mars de Montréal-Nord est déclaré partiellement inapte. Attribution d'une cote «conditionnelle».

Décision MCRC03-00121

SANCTIONS : PERMIS

André Richard de Rouyn-Noranda Q-206714-001A, agglomération A48-Rouyn-Noranda

Suspension du permis de propriétaire de taxi du 7 au 21 juin 2003

Décision MPTC03-00158

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

AUTOBUS

M03-09817-0
HALLCON CREW TRANSPORT INC
1155, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal QC H3B 3V2
PROC. : STIKEMAN, ELLIOTT
DEMANDE : ABONNEMENT

Territoire : Dans la Province de Québec, de tout point à tout point le long des corridors ferroviaires exploités par CP Rail, en partance et à destination de propriétés appartenant au CP Rail et exploitées par celles-ci, et en partance ou destination des frontières Québec - Ontario et Frontière Québec - États-Unis(en partance ou destination des propriétés appartenant au CP Rail situées à l'extérieur du Québec)

Horaires/fréquence : régulièrement, sur demande

Clientèle : les employés de la Compagnie Canadian Pacific Railway

Conditions/restrictions : le titulaire est

autorisé à véhiculer les employés de CPR, sur une distance pouvant atteindre 25km, des corridors ferroviaires, des stations de train à différents endroits non accessibles par train tel que les hôtels fréquentés;

2) le titulaire est autorisé à véhiculer les employés de CPR, de tout point à tout point le long des corridors ferroviaires en empruntant les routes appropriées;

3) le titulaire est autorisé à véhiculer les employés de CPR, dans les limites des propriétés de la compagnie.

Catégorie : A6

Durée : 5 ans

M03-09848-5
4096231 CANADA INC.
(Les Autocars ADS)
6957, rue Wolfe
Lac-Mégantic QC G6B 2S3
PROC. : GOWLING, LAFLEUR, HENDERSON
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS

5-M-001305-001A-002A-003A-004A
Nouveaux actionnaires :
Pierre Carrier
Pierre Ringette
Jean Fontaine
François Laporte

M03-09851-9
AUTOBUS GALLAND LTEE
3874, chemin du Souvenir
Laval QC H7V 1Y4
PROC. : Me France Verreault
MODIFICATION : Transport nolisé
8-M-000239-015A
Demande d'ajouter à son territoire
Saint-Edouard, Saint-Philippe-de-Laprairie
et Saint-Urbain-Premier
Date de fin du permis : 26 juin 2007

M03-09854-3
AUTOBUS GALLAND LTEE
3874, chemin du Souvenir
Laval QC H7V 1Y4
PROC. : Me France Verreault
MODIFICATION : AÉROPORTUAIRE
8-M-000239-012A

Territoire : Aéroport de Montréal-Dorval
Demande de modifier le parcours pour qu'il se lise comme suit : Aller : De l'aéroport international de Montréal (Dorval) à l'Hôtel Renaissance du Parc, situé au 3625, avenue du Parc à Montréal ou tout autre endroit désigné en passant par la route A, rond-point Dorval, route 20, autoroute Ville-Marie, dans Montréal selon entente avec les autorités municipales.

Retour : De l'Hôtel Renaissance du Parc, situé au 3625, avenue du Parc à Montréal ou tout autre endroit désigné à l'Aéroport international de Montréal (Dorval) en passant dans Montréal selon entente avec les autorités municipales, autoroute Ville-Marie, route 20, rond-point Dorval, route A.

Demande de modifier l'horaire et la fréquence pour qu'elles se lisent comme suit : Sept (7) jours par semaine, suivant les heures de départ et d'arrivée des avions.

Demande de modifier la clientèle pour qu'elle se lise comme suit : Les membres d'équipage des compagnies aériennes.

Demande de modifier les conditions et les restrictions pour qu'elles se lisent comme suit : 1. La détentrice pourra varier les heures indiquées de façon à se conformer aux modifications d'horaires des compagnies aériennes pour lesquelles elle dispense le service. 2. Maintien en vigueur du contrat avec les autorités aéroportuaire concernées dans la mesure où tel contrat est nécessaire.

Date de fin du permis : 7 septembre 2005

M03-09856-8
AUTOBUS GALLAND LTEE
3874, chemin du Souvenir
Laval QC H7V 1Y4
PROC. : Me France Verreault
MODIFICATION : TOURISTIQUE 8-M-000239-021A

Demande de modifier le parcours afin d'y ajouter le parcours suivant : PARCOURS 3 : A Montréal et la ville de Montréal comme territoire autorisé à titre de destination : 1174, rue Metcalfe Sud, boul. René Lévesque Est, rue Bleury, rue Notre-Dame, Place d'Armes, boul. St-Laurent, rue de la Commune, rue Berri, rue Sherbrooke, Jardin Botanique, le Parc Olympique, rue Viau, rue Notre-Dame, Pont Jacques-Cartier, Ile Ste-Hélène, Pont de la Concorde, rue Université, rue Sherbrooke, chemin de la Côte des neiges, rue Decelles, chemin de la Reine Marie, Oratoire St-Joseph, chemin de la Reine Marie, chemin de la Côte des Neiges, voie Camillien-Houde, rue du Parc, Avenue des Pins, rue St-Denis, boul. Maisonneuve, avenue Mc Gill Collège, rue Union, boul. René Lévesque, rue Peel, et retour aux points de départ.

Date de fin du permis : 17 décembre 2007

M03-05240-3
AUTOBUS M. AUGER INC.
650, rue des Califats
Lévis QC G6V 9E6
PERMIS : ABONNEMENT

Territoire : Des écoles de Québec et Lévis Au Musée du Québec et retour

Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.

Clientèle : Groupes d'étudiants

Catégorie : A5

Conditions/restrictions : Sujet au maintien du contrat avec le Musée du Québec

Date de fin : 31 août 2005

M03-05249-4
DESSERCOM INC.
5636, rue des Aulnaies
Lévis QC G6V 5B4
PROC. : JOLI-COEUR, LACASSE, GEOFFRION, JETTÉ, ST-PIERRE
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Gilbert, Gérard
145, rue St-Raymond
Matane QC G4W 1E3
TRANSFERT : ABONNEMENT
9-Q-001222-001B

Du Centre hospitalier de Matane aux centres hospitaliers de : Amqui, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Rimouski, Lévis, Québec (la partie de cette municipalité comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Québec), Montréal (la partie de cette municipalité comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Montréal)

Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.

Clientèle : Patients sur chaises géométriques et roulantes pour déplacement au compte du Centre hospitalier de Matane

Catégorie : A7

Date de fin : 14 décembre 2003

M03-09826-1
9-Q-001222-002B

Territoire : Service 1 : Du Centre hospitalier Matane à Matane au domicile des bénéficiaires sur chaise roulante dans les foyers privés et publics au compte du Centre hospitalier Matane là où il y a accès par rampe d'handicapés situés dans les municipalités suivantes : Baie-des-Sables, Saint-Ulric, Matane (la partie de cette municipalité comprenant le territoire des anciennes municipalités de Matane et Saint-Luc-de-Matane), Saint-Adelme, Sainte-Félicité, Grosses-Roches, Saint-Jean-de-Cherbourg, Les Méchins, Saint-René-de-Matane, Sainte-Paule, Saint-Léandre et retour. Service 2 : Les bénéficiaires en chaise roulante du Foyer d'accueil de Matane (la partie de cette municipalité comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Matane) pour recevoir des soins dans les centres hospitaliers de Matane, Rimouski, Québec (la partie de cette municipalité comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Québec) et retour

Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.

Clientèle : Les bénéficiaires en fauteuil roulant

Catégorie : A7

Date de fin : 18 mai 2004

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

TAXI

M03-09622-4
Transporteurs S & J
4390, rue Séguin
Hudson QC J0P 1H0
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Saint-Lazare

M03-09786-7
SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DU QUÉBEC INC.
1350, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900
Montréal QC H3G 1J1
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE 10 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

DEMANDE 10 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

A12- Ouest de Montréal

DEMANDE 20 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

A11-Montréal

BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

M03-09794-1
Bruny, Gerard
9787, 2e Rue
Montréal QC H1C 1X3
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

A.11 Montréal

BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

M03-09796-6
Morency, Jack Thierry
715, av. Desmarçais
Verdun QC H4H 1S7
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE

M03-09797-4
RESTREINT
A.11 Montréal
BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

M03-09803-0
Louis-Jean, Andre
501, route 105, suite B
Chelsea QC J9B 1L2
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Chelsea

M03-09812-1
Theus, Jean Michel Ange
1145, rue Lambert
Laval QC H7A 2G5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Joncas, Alexandre
1705, cr. des Cèdres
Sainte-Catherine QC J0L 1E0
TRANSFERT : 2-M-210339-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09818-8
Akiki, Wafa
1549, rue de Lunenburg
Laval QC H7M 4T2
AUTORISATION DE DÉLAISSER UNE SPÉCIALISATION EN SERVICE SPÉCIALISÉ DE LIMOUSINE
9-M-217972-001B
Agglomération A.11 Montréal

M03-09826-1
Jean Baptiste, Joseph-Charles
7920, rue Chabot, app. 4
Montréal QC H2E 2L7
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Garand, Andrée
722, rue de Lorraine
Longueuil QC J4H 3R5
TRANSFERT : 1-M-218572-001A
Agglomération A.2 Longueuil

M03-09829-5
Charafeddine, Hussein
3245, av. Van Horne
Montréal QC H3S 1R3
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

A.11 Montréal

BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

M03-09830-3
Kheradbin, Hossein
2740, Place Darlington, app. 22
Montréal QC H3S 1L5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Sultan, Jacob
5943, avenue Coolbrook
Montréal QC H3X 2M5
TRANSFERT : 5-M-211151-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09831-1
LOTO TAXI LIMITEE
1762, Montée Monette
Laval QC H7M 3V5
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Fayad, Roger
100, chemin Côte Vertu, app. 709
Saint-Laurent QC H4N 1C7
TRANSFERT : 4-M-216797-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09832-9
Belgaid, Mustapha
6105, rue Jean-Talon, app. 1
Saint-Léonard QC H1S 1M6
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

A.11 Montréal

BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

M03-09833-7
Kara, Ahmed
7930, rue Des Érables
Montréal QC H2E 2S3
DEMANDE 1 PERMIS POUR SERVICE RESTREINT

A.11 Montréal

BESOIN PARTICULIER : Transport adapté

M03-09834-5
Joyal, Réal
183 A, rue Sheppard Nord
Sorel-Tracy QC J3P 2R9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lottinville, Lise
180, rang York
Saint-Barthélemy QC J0K 1X0
TRANSFERT : 0-M-217500-001A
Agglomération A.16 Sorel

M03-09835-2
Daikhi, Miloud
5032, rue Notre-Dame Ouest

M03-09837-8
Montréal QC H4C 1T1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Doueiri-Abi-Ghanem, Nassib
365, boul. Deguire, app. 507
Saint-Laurent QC H4N 2T8
TRANSFERT : 9-M-216842-003A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09837-8
Kattoua, Hassan Saadeddine
1160, rue Saint-Mathieu, app. 1505
Montréal QC H3H 2P4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Labrosse, Royal
300, rue de Castelnau Est
Montréal QC H2R 1P7
MISE EN CAUSE
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'OUEST DE VILLERAY
TRANSFERT : 4-M-219825-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09839-4
9064-8429 QUÉBEC INC.
11,430, 4e Avenue
Montréal QC H1E 3A6
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT
9-M-218665-003A-007A-008A-011A-012A
Nouvel actionnaire
Marc-André Lafrance

M03-09843-6
9100-2261 QUÉBEC INC.
8992, 14e Avenue
Montréal QC H1P 3M8
AUTORISATION D'ACQUISITION D'INTÉRÊT
4-M-219882-001A
Nouvel actionnaire
Joukayem, Spirou

M03-09847-7
Mecheddal, Nour Eddine
885, boulevard d'Iberville
Repentigny QC J5Y 1X2
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LES PLACEMENTS R.I.T.E. INC.
6600, rue Bombardier
Saint-Léonard QC H1P 1E4
TRANSFERT : 4-M-214917-014A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09855-0
FC 51 INC.
858, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu QC J0H 1K0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Cyr, François
858, ch. des Patriotes, RR 2
Saint-Denis-sur-Richelieu QC J0H 1K0
TRANSFERT : 9-M-215794-003A
Agglomération Varennes

M03-09864-2
Borgela, Luc-Paul et
Berthomieux, Marie-Louise
8925, 13e Avenue
Montréal QC H1Z 3L1
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Karam, Elie
55, rue Quintin, app. 903
Saint-Laurent QC H4N 3B1
TRANSFERT : 9-M-220406-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09868-3
9112-6508 QUÉBEC INC.
4545, av. St-Kevin, suite 9
Montréal QC H3T 1J1
PROC. : BEAULIEU TREMBLAY
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Abdel Malek, Nader
18474, rue Larocque
Pierrefonds QC H9K 1N2
TRANSFERT : 6-M-216118-003A
Agglomération A.12 Ouest de Montréal

M03-09869-1
TAXI MERLANDE INC.
6140A, rue St-Zotique
Montréal QC H1T 1R2
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lucien, Jean Chenet
3633, rue Jérémie
Laval QC H7P 5G4
TRANSFERT : 8-M-220530-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09870-9
Montigny, Marc
265, 10e Avenue Nord
Sherbrooke QC J1E 2T4
PROC. : BELLEFUILLE & CYR, NOTAIRE
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rodrigue, Jacques
184, rue Biron, app. 204
Sherbrooke QC J1G 1G8
TRANSFERT : 9-M-220190-001A
Agglomération A.43 Sherbrooke

M03-09873-3
Naltchayan, Hagop
615, Terrasse Cyr
Laval QC H7X 2H9
ET DEMANDEUR-CÉDANT

M03-09876-6
Taillefer, Benoît
905, Montée Gravel
Laval QC H7X 2B6
TRANSFERT : 8-M-215308-002A
Agglomération A.8 Laval

M03-09878-2
Nelson, Jean Rosemond
1808, boul. Gouin Est
Montréal QC H2C 1C7
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Amisal, Max
601, rue Carleton
Laval QC H7W 4R6
TRANSFERT : 3-M-218042-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09879-0
NADARYM
1050, rue Goulet, app. 419
Saint-Laurent QC H4R 2E1
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Tebovici, Abraham
5608, avenue Mc Lynn
Montréal QC H3X 2R1
TRANSFERT : 3-M-201018-001A
Agglomération A.11 Montréal

M03-09879-0
Belmouhoub, Hassiba
8100, rue Macoun
Saint-Léonard QC H1P 3B3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Taibi, Mohamed
6120, rue Despreaux, app. 3
Saint-Léonard QC H1S 1E6
TRANSFERT : 0-M-216718-002A
Agglomération A.5 Est de Montréal

M03-09879-0
9129-1831 QUÉBEC INC.
1211, rue Dr. Brousseau, CP 1505
Malartic QC J0Y 1Z0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LES AMBULANCES ABITÉMIS INC.
952, rue Royale
Malartic QC J0Y 1Z0
TRANSFERT : 3-Q-206900-001A
Agglomération Malartic

M03-09879-0
Soucy, Marina
16, rue Champlain
Port-Cartier QC G5B 2S4
PROC. : BABIN ET BOULAY
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lebel, Daniel
4, rue de la Baie
Port-Cartier QC G5B 2B9
TRANSFERT : 2-Q-205754-001A
Agglomération Port-Cartier

M03-09879-0
Loisel, Roger
4320, Place-Charles-Bourgeois
Trois-Rivières QC G8Y 2E6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Béland, Laurent
1075, rue Viger
Trois-Rivières QC G8Z 3P8
TRANSFERT : 1-Q-206720-001A
Agglomération A.40 Trois-Rivières

M03-09879-0
Lrette, Dave
116, Martel
Loretteville QC G2B 2W7
PROC. : Me Louis Laperrière
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Béribé, Yannick
1245-A, boul. Saint-Joseph
Québec QC G2K 1G3
TRANSFERT : 2-Q-206455-002A
Agglomération A.36 Québec

M03-09879-0
Blais, Réjean
8225, de l'Odyssee
Charlesbourg QC G1G 5G9
PROC. : Me Alain Fecteau
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Drapeau, Gilles
1479, av. de Gaudarville
Sainte-Foy QC G2G 2H5
TRANSFERT : 9-Q-202697-002A
Agglomération A.36 Québec

M03-09879-9
9129-1831 QUÉBEC INC.
1211, rue Dr. Brousseau, CP 1505
Malartic QC J0Y 1Z0
DEMANDE 1 PERMIS - SERVICE RÉGULIER
Agglomération Malartic

M03-09879-9
9129-1831 QUÉBEC INC.
1211, rue Dr. Brousseau, CP 1505
Malartic QC J0Y 1Z0
DEMANDE 1 PERMIS - SERVICE RÉGULIER
Agglomération Malartic

M03-09879-9
9129-1831 QUÉBEC INC.
1211, rue Dr. Brousseau, CP 1505
Malartic QC J0Y 1Z0
DEMANDE 1 PERMIS - SERVICE RÉGULIER
Agglomération Malartic

Secrétaire de la Commission

Québec

• CULTURE •

THÉÂTRE

Au cœur de la folie

L'ASILE DE LA PURETÉ

De Claude Gauvreau. Mise en lecture: Lorraine Pinal. Costumes: Marie-Chantale Vaillancourt. Musique: Walter Boudreau. Scénographie: Danièle Lévesque. Éclairages: Michel Beaulieu. Accessoires: Normand Blais. Vidéo: Jérôme Labrecque. Avec Marc Béland, Carl Bédard, Annie Berthiaume, Vincent Bilodeau, Estelle Claretin, Brigitte Lafleur, Alexis Martin, Eric Paulhus, Dominic Théberge et Marthe Turgeon. Présenté par le Théâtre du Nouveau Monde à l'hôpital Louis-H. LaFontaine jusqu'au 6 juin.

SOPHIE POULIOT

Après avoir mis en scène, en 1998, *Les oranges sont vertes*, la directrice du TNM, Lorraine Pinal, travaille cette fois sur une autre pièce de Claude Gauvreau, *L'Asile de la pureté*, que celui-ci avait écrite en état d'amnésie. Le public était invité, dans le cadre du FTA, à assister à une lecture dramatisée de la pièce, en guise de *work in progress*, dans un lieu où l'auteur séjournait lui-même, l'hôpital Louis-Hippolyte-LaFontaine.

Les premiers instants de la lecture sont très peu convaincants. Au bout d'un long corridor, des comédiens déclament avec emphase leur texte. Ce n'est qu'avec l'entrée en scène de Marc Béland — qui prouve encore une fois son immense talent — que le tout prend de l'intérêt. On jurerait qu'à son contact les autres comédiens modèrent quelque peu leur jeu, acquiescent de la vérité. Reste tout de même que certains surjouent — ou surlisent? — du début à la fin. Cela dit, pour

une «lecture dramatisée», beaucoup d'efforts ont été déployés quant aux déplacements des comédiens, qui sont tous bien réussis. Un chœur, formé de 20 comédiens non professionnels, achève de théâtraliser, de solenniser le tout.

Donatien Marcassilar, jeune artiste maudit, décide de cesser de manger. Son jeûne durera 89 jours au cours desquels plusieurs essaieront de l'influencer. L'un vaudra que son jeûne serve une fin politique, un autre lui offrira la gloire tandis que d'autres tenteront de le détourner de ce suicide à longue échéance. Ce texte est très riche et regorge de questions, notamment quant au rôle de l'artiste au sein de la société.

Il est tout de même permis de se questionner pour savoir s'il était nécessaire d'avoir recours à un tel lieu. D'abord, les premières minutes se déroulent dans un grand couloir d'où il s'avère assez difficile de bien voir l'action. Ensuite, pour ce qui est du reste du spectacle, n'importe quel salle blanche avec des lits d'hôpital aurait très bien pu faire l'affaire. Ce qui, par contre, ancrerait le spectacle dans la réalité de la maladie mentale était l'exposition de masques et de dessins réalisés par des patients de Louis-H. LaFontaine, de même que des peintures signées Les Impatients. Ces derniers ont aussi orné avec beaucoup d'imagination les vestes que portaient les membres du chœur.

S'il n'est plus possible d'assister à cette lecture, puisque les trois représentations sont déjà terminées, *L'Asile de la pureté* sera présenté, dans sa version achevée, au TNM en février prochain, soit en 2004. D'ici là, sans doute les quelques asperités qui minaient la version préliminaire auront pu être poncées. Qui vivra verra.

Ce n'est qu'avec l'entrée en scène de Marc Béland que la lecture prend de l'intérêt

EN BREF

Au FTA ce week-end

(Le Devoir) — Voilà: on en est au dernier week-end d'un festival plutôt rempli, merci. Et sept productions différentes se disputent encore l'attention des amateurs. Aujourd'hui et demain, à 15h, c'est donc la dernière occasion de voir la mouture 2003 de *La Trilogie des dragons* de Robert Lepage (Usine Alstom). Même chose pour le très déroulant *After Sun* du Carniceria Teatro de Madrid (Usine C, samedi à 20h), pour *Burning Vision* de Marie Clements et de sa compagnie vancouveroise (Prospero, samedi à 19h) et pour la promenade dans le réel intitulée *Coincidence d'un potentiel infini*, du collectif Farine orpheline (samedi à midi, 16h, 20h et dimanche à 7h, midi et 16h). On pourra aussi voir la version très épurée par Brigitte Haentjens de *L'Eden Cinéma* de Duras (samedi à 15h et 20h au MACM). Rappelons à ceux qui ne le savaient pas encore que l'on donnera trois représentations supplémentaires du spectacle les 10, 11 et 12 juin, au même endroit, à 20h. Ceux qui n'ont pas encore vu *Le Boson de Higgs*, une des surprises rafraîchissantes du festival, seront aussi ravis d'apprendre qu'on a ajouté deux séries de représentations au Monument-National du 6 au 8 juin puis du 11 au 13. Là-dessus, bon week-end festivalier.

L'heure bleue



MARION PIEKAREC

EXPOSER À NEW YORK n'a pas donné la grosse tête à Françoise Gosselin, née à Hochelaga-Maisonneuve en 1944: «Je peins pour M. et Mme Tout-le-monde, et des monsieurs et des madames Tout-le-monde, il y en a autant à New York que là où je vis, à Saint-Lambert», fait-elle remarquer. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est «embellir la vie des gens» en embellissant les lieux publics où il y a «beaucoup de souffrance humaine». L'artiste québécoise, autrefois infirmière et intervenante dans les milieux psychiatriques, a ainsi créé plusieurs murales pour des centres hospitaliers du Québec. Donner une murale à l'UNICEF, c'était pour elle «donner à ceux qui s'occupent des gens qui souffrent dans le monde», auxquels elle peut facilement s'identifier. Elle dit avoir eu «carte blanche» pour réaliser L'Heure bleue, une ronde de villageois moyenâgeux dansant sur fond de Château Frontenac auréolé d'un ciel bleu royal. Cinq cents heures de labeur couronné de succès: «Les gens ont aimé, dit-elle, et ils m'ont dit que cela faisait très UNICEF. Une chance», dit-elle.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR FÉDÉRALE NO GST-694-03 LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse M.E.R. COMPOSITE INC. Partie défenderesse AVIS DE VENTE JUDICIAIRE PRENEZ AVIS que le 19/06/2003 à 11:00 au: 755-A CHEMIN DU FER A CHEVAL STE-JULIE District de LONGUEUIL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M.E.R. COMPOSITE INC. saisis en cette cause, consistant en: COMPRESSEUR, PAINT SHOP, CHARIOTS ET OUTILS. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. ST-EUSTACHE, ce 05 juin 2003. PIERRE TARDY, huissier de justice AIS PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, Huissiers, Philippe Tremblay, Dion & Ass. 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél:(450) 491-7575, Fax (450) 491-3418.

PRENEZ AVIS que la compagnie 9128-9702 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 3 juin 2003. Marc S. Champagne procureur de la compagnie

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Laurette Foucher-Roy, décédée à Hull, le 6 décembre 2002 et de l'adresse où peut être consulté cet inventaire: 3859 boul. Décarie, Montréal, province de Québec, J4A 3J6. Montréal, le 5 juin 2003. Line MARTIN, notaire

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR: DU QUÉBEC NO: 500-22-08157-037 DEVELOPPEMENT METRO-MONTREAL CORP. C. 2957-2516 QUÉBEC INC. Le 19-06-2003 à 11H00 heures au 2785, RUE SHERBROOKE EST, MONTREAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 2957-2516 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: 14 TABLES DE COULEUR GRIS ET ROSE; 19 CHAISES DE COULEUR GRIS ET NOIR; 1 BANQUETTE ALLONGÉE SUR MUR DE COULEUR GRIS; ETC. CONDITION: ARGENT COMP. TANT OU CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 STEVE ZUCCARO HUISSIER DE JUSTICE Etude J.F. Bouchard, Huissiers de Justice.

PROVINCE DU QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. DE COUR: 505-22-009094-030 COUR DU QUÉBEC IMPRIMERIE DANIEL BOULET INC. Partie demanderesse VS AZIMUT MEDIA INC. Partie défenderesse Le 18 juin 2003 à 10h00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la partie défenderesse au numéro 2100, RENÉ-GAULTIER, #102, en la ville de Varennes, district judiciaire de Richelieu, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 6 PUPITRES EN FORME DE L, DESSUS EN BOIS ET PATTES EN ACIER - 1 ORDINATEUR PEKEXE INCLUANT 1 ECRAN - 1 ETAGES EN BOIS 3 TABLETTES ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT Lemoine, le 4 juin 2003 Pierre Faubert, huissier de justice GREMIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS, TEL.: (450)466-2628

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Maurice Couombe, en son vivant domicilié au 80, Boul. St-Joseph Est, Montréal, survenu le 20 février 2003, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Gaëtan Laurendeau, le 4 juin 2003, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Jacques Gravel, notaire, sise au 1760, rue Amherst, Montréal, Québec, H2L 3L6. Donné ce 4 juin 2003. Jacques Gravel, notaire et procureur du liquidateur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-2-269254-037 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille - divorces) PRÉSENT: GREFFIER-ADJOINT BENOIT PÂQUET Demandeur JULIE MARTEL Défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à Dame Julie Martel de comparaître au Greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue

Notre-Dame, à Montréal, en salle 2.17, le 27.07.03, à 9h00 am suite à la publication du présent vis dans LE DEVOIR. Une copie de la requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe pour Dame Julie Martel. ORDRE est de plus donné à Dame Julie Martel de se présenter à la salle 2.17 de cette même Cour, le 16.06.03, à 9h00 am pour la présentation d'urgence de la requête pour mesures provisoires et ordonnance provisoire et ordonnance provisoire suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la requête pour mesures provisoires et ordonnance provisoire a été remise au greffe pour Dame Julie Martel. Lieu: Montréal Date: 5 juin 2003 Marie-France Lavioie Greffier - adjoint

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340 Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-269-226-035 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille - divorces) PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT ELONGA IKOMBE Demanderesse YOKA TUMBA LONINGISA Défendeur ASSIGNATION Ordre est donné à Yoka Tumba Loningisa, de comparaître au greffe de cette cour, sise au 10 rue St-Antoine Est, salle 2.17, le 7 AOÛT 2003 à 9h00, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de Yoka Tumba Loningisa. Lieu: Montréal Date: 2003 JUIN 03 Marie-France Lavioie Greffier adjoint

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-269-226-035 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille - divorces) PRÉSENT LE GREFFIER ADJOINT ELONGA IKOMBE Demanderesse YOKA TUMBA LONINGISA Défendeur ASSIGNATION Ordre est donné à Yoka Tumba Loningisa, de comparaître au greffe de cette cour, sise au 10 rue St-Antoine Est, salle 2.17, le 7 AOÛT 2003 à 9h00, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de Yoka Tumba Loningisa. Lieu: Montréal Date: 2003 JUIN 03 Marie-France Lavioie Greffier adjoint

PRENEZ AVIS que la compagnie 1862-6994 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. SIGNÉ à Montréal, ce 29^{ième} jour de mai 2003. Luc Martel, avocat, m. fisc. Procureur de la compagnie

URGENCE! LES GENS D'ABORD! Oxfam 1-877-937-1614 www.oxfam.qc.ca

AVIS public Ville de Montréal ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ORDONNANCES AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal, lors de sa séance du 2 juin 2003, a édicté les ordonnances suivantes:

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. syndic Avis de la première assemblée Dans l'affaire de la faillite de: 9041-9854 QUÉBEC INC., une corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 684, Montée Montarville, St-Bruno (Québec) J3V 6B1 et ayant fait affaires sous la raison sociale de Nonna Pizzeria. Faillite AVIS est par les présentes donné que 9041-9854 QUÉBEC INC. a fait cession le 26^{er} jour de mai 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^{er} jour de juin 2003 à 13 h 30 de l'après-midi au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC). Ce 29^{er} jour de mai 2003. PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. Syndic RICHARD PRIMEAU, CA, CIRP Syndic Administrateur 1695, boul. Laval Bureau 220 Laval (QC) H7S 2M2 Tél.: (450) 972-1030 Téléc.: (450) 972-1020

M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL.: (514) 483-2303 TELÉC.: (514) 483-2373 AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

9097-3264 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 3434, rue Prudhomme, #2, sous le nom et raison sociale de «GESTINET». Compagnie débitrice AVIS est par les présentes donné que 9097-3264 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 30^{er} jour de mai 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^{er} jour de juin 2003 à 13 h 45 de l'après-midi au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC). AVIS est par les présentes donné que SIMARD, NORMAND, a déposé une cession le 3^{er} jour de juin 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^{er} jour de juin 2003 à 14 h 15 de l'après-midi au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC). Débiteur

Simard, Normand, chauffeur de bétonnier, résident et domicilié dans la ville de Coteau-Du-Lac, district de Beauharnois, province de Québec, au 58, chemin du Fleuve. Débiteur AVIS est par les présentes donné que SIMARD, NORMAND a déposé une cession le 3^{er} jour de juin 2003 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^{er} jour de juin 2003 à 14 h 15 de l'après-midi au bureau du Syndic, 345, av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC). Débiteur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-22-084937-039 COUR DU QUÉBEC SERVICES COMMÉMORATIFS CELEBRIS INC. / CELEBRIS MEMORIAL SERVICES INC., faisant affaires sous la dénomination sociale Urge! Bourge, ayant la place d'affaires au 160, boul. (S)ham, Montréal (QC) H3P 3H9. Demanderesse LES HÉRITIERS DE FEU LAURICE SHADEED Défendeurs ASSIGNATION ORDRE est donné à LES HÉRITIERS DE FEU LAURICE SHADEED de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, Notre-Dame Est, le 11 juillet 2003, 9 h 00, salle 2.06, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la requête introductive d'instance et d'un avis au défendeur incluant une liste de pièces P-1 à P-5 inclusivement a été remise au greffe à l'attention de LES HÉRITIERS DE FEU LAURICE SHADEED. Lieu: Montréal Date: Le 4 juin 2003 MARIE-FRANCE LAVOIE GREFFIER ADJOINT

APPEL DE PROPOSITIONS N° 03-301 QUALIFICATION D'UNE FIRME POUR LA FOURNITURE DE MICRO-ORDINATEURS POUR LOTO-QUÉBEC ET SES FILIALES CLÔTURE LE 7 JUILLET 2003, À 11 H, HEURE LOCALE Loto-Québec et ses filiales désirent recevoir des offres dans le but de qualifier un manufacturier ou un assembleur pour la fourniture de micro-ordinateurs. Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise: WWW.LOTO-QUEBEC.COM ou en se présentant à: Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage Montréal (Québec) H3A 3G6 Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h Émis le 7 juin 2003

AVIS public Ville de Montréal ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ORDONNANCES AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal, lors de sa séance du 2 juin 2003, a édicté les ordonnances suivantes:

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ORDONNANCES AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal, lors de sa séance du 2 juin 2003, a édicté les ordonnances suivantes:

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: 2862-0821 QUÉBEC INC., une corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 18552, rue St-Denis à Montréal (Québec) H2P 2H2. Avis est donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre 2862-0821 QUÉBEC INC. le 28 mai 2003 suite au dépôt d'une requête en ordonnance de séquestre le 29 avril 2003. Le sous-signé a été nommé syndic de l'actif par le tribunal et la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 juin 2003 à 13 h30 au bureau du Séquestre Officiel situé au 5, Place Ville-Marie, 8e étage à Montréal, Québec, et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations. Longueuil, ce 4 juin 2003. JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics 2360, boul. Marie-Victorin Est bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5 Tél.: (450) 442-3260 Laval • Drummondville Montréal • Longueuil Soré • St-Hyacinthe St-Jean • Châteauguay Trois-Rivières

Environnement Canada Montréal Prévisions météo

Environnement Canada Montréal Prévisions météo

Environnement Canada Montréal Prévisions météo

Dans l'affaire de la faillite de: 3271137 Canada INC. (anciennement Provocateur V.A. Films Inc.) Corporation légalement constituée dont la place d'affaires est située au 1625, Ave Lincoln, App. 2004, Montréal (Québec) H3A 2Y5. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Avis est par les présentes donné que 3271137 Canada Inc. a fait cession de ses biens le 3 juin 2003, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 juin 2003 à 10h00, au bureau du syndic. Laval, ce 5^{er} jour de juin 2003 LABELLE, MARQUIS INC., Syndics Luc Marquis, c.a., c.l.r.p. Responsable de l'actif 1695, boul. Laval Bureau 205 Laval (QC) H7S 2M2 Tél.: (450) 967-5525 Téléc.: (450) 967-1871

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES, NUMÉRO 2003-11 AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que: Le conseil d'arrondissement Plateau Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2003, le Règlement sur les promotions commerciales. Le règlement 2003-11 est déposé au bureau de la secrétaire du conseil d'arrondissement, au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2T 3T6, où tout intéressé peut en prendre connaissance. PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement entre en vigueur conformément à la loi. Donné à Montréal, ce 7 juin 2003. La Directrice - Bureau d'arrondissement et secrétaire du conseil d'arrondissement, M^{me} Johane Ducharme, o.m.a.

Parlez directement avec un prévisionniste Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca La météo canadienne sur le Web

LE DEVOIR

LES SPORTS

L'affaire du bâton illégal

Sosa écope d'une suspension de huit matchs

Le frappeur des Cubs a immédiatement fait appel de la décision

ASSOCIATED PRESS

Chicago — Sammy Sosa a été suspendu pour une période de huit matchs par le baseball majeur pour avoir utilisé un bâton illégal contenant du liège. Il a immédiatement fait appel de cette décision.

L'appel devait être déposé avant le match d'hier — le premier d'une série de trois contre les Yankees de New York — pour permettre au frappeur de puissance des Cubs d'y participer.

«Nous le soutenons dans sa décision de faire appel», a révélé le directeur général des Cubs, Jim Hendry. «Nous n'avons aucune raison de croire qu'il ne s'agit que d'un incident isolé. Nous serons derrière lui pour l'aider dans son appel et nous espérons une réduction de sa suspension.»

Hendry a ajouté qu'il ne sait pas quand l'appel sera entendu. Le bureau du commissaire n'a fixé aucune date.

Les Cubs ont congé, lundi, avant d'entreprendre une série de trois rencontres à Baltimore. Puis ils se rendront à Toronto pour une série de trois matchs contre les Blue Jays à compter du 13 juin.

Sosa avait été expulsé dès la première manche du match contre les Devil Rays de Tampa Bay, mardi, quand les arbitres ont trouvé du liège dans le bâton qu'il venait de frasser. Sosa n'a jamais nié les faits, mais il a expliqué qu'il avait pris par erreur le bâton qu'il utilise pour l'exercice au bâton.

Hendry a souligné que Sosa «a frassé des bâtons pendant toute sa carrière» et que jamais on a



Sammy Sosa n'a jamais nié les faits en ce qui concerne son geste illégal mais il a expliqué qu'il avait pris par erreur le bâton qu'il utilise pour l'exercice au bâton.

trouvé du liège à l'intérieur.

«Comme il l'a dit pendant toute la semaine, il reconnaît son erreur, a mentionné Hendry. Il savait qu'il s'expose à une suspension mais il estime qu'il vaut la peine de faire appel pour tenter d'obtenir une réduction de la suspension.

Mais il est dans la bonne disposition d'esprit.»

«Il est désolé à l'idée d'avoir raté quelques matchs», a ajouté Hendry.

Les dirigeants des Cubs ont fait savoir que Sosa ne répondrait qu'à des questions concernant le match après la rencontre contre les Yan-

kees, hier après-midi. Mais après toute la controverse que cette affaire a suscitée au cours des deux derniers jours, ses coéquipiers étaient soulagés du dénouement.

«Il a fait face à la musique et il s'est expliqué, a confié le lanceur Kerry Wood. Pour moi, il s'agit

d'une erreur faite de bonne foi. Il s'est tenu debout, a admis son erreur et nous pouvons maintenant passer à autre chose.»

Bob Watson, le vice-président responsable de la discipline au baseball majeur, a rencontré le gérant des Cubs Dusty Baker et Hendry, jeudi, au Wrigley Field, mais il n'a pas discuté avec Sosa.

Dans le passé, d'autres joueurs ayant fait usage de bâtons avec du liège avaient été suspendus pour dix matchs. Les Cubs avaient espéré que la coopération de Sosa et le fait que ses 81 bâtons examinés ne contenaient aucune substance étrangère joueraient en sa faveur.

Le Panthéon du baseball a révélé, jeudi, que l'examen des cinq bâtons de Sosa qui lui ont été légués n'a démontré aucune trace de liège, ni d'aucune autre substance interdite par le baseball majeur.

Las lanceur Pedro Martínez, des Red Sox de Boston, a pris la défense de son compatriote dominicain, affirmant que l'incident avait été monté en épingle en raison des préjugés raciaux des médias.

«S'il avait été question de [Mark] McGwire, on en aurait parlé mais pas de cette façon, a prétendu Martínez. Nous sommes peut-être d'origine latine mais nous ne sommes pas idiots.»

Mais Hendry a soutenu qu'il ne voit pas les choses de cette façon — pas plus que Sosa d'ailleurs.

«Il a fait une erreur. Il a brisé un règlement. Que ce soit par erreur ou pas, il n'a pas observé un règlement. Il mérite une quelconque punition», a dit Hendry.

ROLAND-GARROS

Tout milite en faveur de Juan Carlos Ferrero

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Tout milite en faveur de l'Espagnol Juan Carlos Ferrero (n° 3) dans la finale insolite des 102^e Internationaux de France de tennis qui l'opposera au Néerlandais Martin Verkerk (46^e mondial), demain, à Roland-Garros.

Ayant inexplicablement laissé échapper le titre l'an dernier (défaite 6-1, 6-0, 4-6, 6-3), Ferrero, demi-finaliste les deux années précédentes, est un familier du central Philippe-Chatrier, sur lequel Verkerk n'a encore mis les pieds que deux fois.

C'est aussi un habitué des tournois du Grand Chelem, le total de ses participations s'élevant à 13, alors que son adversaire n'en est encore qu'à 3. Dont les deux premières se résument à un passage fugace (élimination au 1^{er} tour) à l'US Open en 2002 et à Melbourne cette année.

D'autre part, Ferrero est un grand spécialiste de la terre battue, surface sur laquelle il a remporté 27 matchs et n'en a perdu que deux cette saison. Avant que son talent n'éclate au grand jour sur la terre de Roland-Garros, Verkerk préférait plutôt les surfaces rapides. C'est d'ailleurs sur l'une d'elle qu'il a remporté son unique titre en salle, à Milan, en février.

Tandis que Ferrero a déjà accroché neuf titres à son palmarès, Verkerk a collectionné les «premières» dans ces Internationaux: première victoire

dans un tournoi du Grand Chelem, première victoire également dans un match en cinq sets, premier Néerlandais parvenu en finale à Roland-Garros...

Tout cela donne une charge d'émotions sans doute un peu fortes. Mais en triomphant de l'Espagnol Carlos Moya (n° 4), ancien vainqueur du tournoi en 1998, en cinq sets, en gagnant les deux premiers et en perdant les deux suivants, ce finaliste très inattendu a montré qu'il ne se laissait pas facilement démonter.

Avec sa boîte à acés sous le bras pour se rassurer (il en avait passé 109 en cinq matchs à Milan et en est à 112 ici en six matchs), il pourra toujours se souvenir que le Suédois Mats Wilander gagna Roland-Garros dès ses débuts en 1982.

Apparemment plus frais physiquement et nerveusement, Ferrero devra chasser le spectre de sa défaite de l'an dernier. Avec ses 72 kilos répartis sur une taille de 1,83 mètre, sa puissance supporte difficilement la comparaison avec celle de Verkerk (89 kilos et 1,98 mètre). Il y aurait là de quoi effrayer n'importe qui. Sauf peut-être Ferrero, qui a «dompté» en cinq sets en quart de finale un frappeur au moins aussi violent de Verkerk en la personne du Chilien Fernando Gonzalez.

Les deux finalistes se sont rencontrés une seule fois. À Kitzbühel, en Autriche, où Ferrero s'imposa 7-5, 6-2 en huitième de finale en 2002. Depuis, l'ascension de Verkerk, encore 17^e mondial à la fin de l'année 2001 et déjà 8^e de l'actuel championnat ATP, a été vertigineuse.

Un vrai Chelem belge

Kim Clijsters et Justine Henin-Hardenne enflammeront le central pour une finale enlevante

ASSOCIATED PRESS

Paris — Kim Clijsters avait fait vaciller Serena Williams en janvier dernier en Australie, Justine Henin-Hardenne a achevé le travail jeudi Porte d'Auteuil en faisant tomber l'icône américaine de son piédestal. Aujourd'hui, les deux Belges coriaces toucheront comme dividende de leur obstination un face à face prometteur et inédit en finale des Internationaux de France.

«Kim est favorite sur le papier», a déclaré sans ambages Justine Henin-Hardenne au lendemain de son exploit qui a privé Serena Williams d'un cinquième titre en Grand Chelem consécutif.

Deuxième tête de série, la Flamande Clijsters disputera à 19 ans sa deuxième finale à Roland-Garros après celle perdue contre Jennifer Capriati en 2001. Quatrième tête de série, la Wallonne Henin-Hardenne livrera à 20 ans sa deuxième finale du Grand Chelem après celle perdue contre Venus Williams à Wimbledon en 2001.

Clijsters mène 7-3 dans ses confrontations avec Henin-Hardenne. La Wallonne, entraînée par Carlos Rodriguez, est en pleine confiance après sa victoire en trois sets 6-2, 4-6, 7-5 face à Serena, sa vivacité «boostée» par l'un des plus beaux revers à une main du circuit ayant triomphé de la

force brutale de l'Américaine.

«Lors du premier set contre Serena, j'ai atteint le meilleur niveau de tennis de ma vie», a avoué Justine Henin-Hardenne.

Reste qu'elle sait que la dernière marche sera la plus difficile à franchir, face à Clijsters qui a en elle du Lleyton Hewitt. La petite amie de l'Australien est comme lui une gaudeuse, ce qu'elle a prouvé en demi-finale en sauvant une balle de premier set face à la Russe Nadia Petrova pour l'emporter 7-5, 6-1.

Très intelligente dans son tennis, car très caméléon dans son adaptation au jeu de l'adversaire, comme elle l'a fait en sortant des amertumes pour désarçonner une Petrova justement mal à l'aise lors des montées au filet, Kim Clijsters n'est pas pour rien classée n° 2 mondiale derrière Serena Williams.

À Melbourne aux Internationaux d'Australie, elle avait mené 5-1 au troisième set contre l'Américaine mais finalement perdu après avoir gâché deux balles de match. Serena avait pu ensuite remporter son quatrième Grand Chelem de rang.

«On se connaît bien, ça va être un vrai Chelem belge», a déclaré Clijsters.

Justine a gagné leur dernière confrontation en finale du tournoi de Berlin et mène 2-1 dans leurs tête-à-tête sur terre battue.

«Kim est encore plus rapide que l'an dernier et c'est une battante», a dit Justine Henin-Hardenne de la fille de Leo Clijsters, le «footballer» de l'année 1988, en Belgique.

«Mais moi aussi, j'ai beaucoup travaillé, notamment le mental, et j'ai appris à relativiser», a ajouté l'ex-championne junior de Roland-Garros.

Justine entend ainsi laver l'affront de l'an dernier quand elle s'était fait sortir au premier tour par la qualifiée hongroise Aniko Kapros. L'année d'avant, elle avait atteint la demi-finale et mené 6-2, 6-4 devant... Kim Clijsters avant de perdre en trois sets.

«En 2001, j'étais parvenue en demi sans battre des filles au top. Cette année c'est différent car aux trois derniers tours j'élimine Patty Schnyder, Chanda Rubin et Serena», a souligné Henin-Hardenne. Clijsters a notamment éliminé Amy Frazier et Conchita Martínez, et concédé un seul set face à Magdalena Maleeva.

Kim ou Justine. Quoiqu'il advienne aujourd'hui, pour la première fois depuis 11 finales en Grand Chelem et en présence de la famille royale de Belgique, la gagnante ne sera pas une Américaine. Mary Pierce restait la dernière à avoir battu en brèche la domination «yankee» avec sa victoire ici même en l'An 2000.

JO: les droits télé pour les États-Unis à NBC pour deux milliards \$US

Lausanne, Suisse (AFP) — Le Comité international olympique (CIO) a attribué hier à Lausanne au réseau de télévision américain NBC les droits télé des Jeux de 2010 et de 2012 sur le territoire des États-Unis pour un montant record de deux milliards \$US, a annoncé le CIO.

Deux autres réseaux, ABC et Fox TV du magnat australien Rupert Murdoch, étaient en concurrence avec NBC, qui appartient au groupe General Electric et détenait déjà les droits pour les États-Unis jusqu'aux Jeux de 2008 à Pékin inclus.

Le réseau américain va verser 820 millions \$US pour les Jeux d'hiver de 2010 et 1,18 milliard \$US pour les Jeux d'été de 2012. A titre de comparaison, il avait payé 894 millions \$US pour les droits télé des Jeux d'été de 2008 à Pékin, et 614 millions pour les Jeux d'hiver de 2006 à Turin, ce qui

constituait jusqu'alors un record.

Selon le CIO, General Electric s'est en outre engagé à parrainer les Jeux pour 160 à 200 millions et à «promouvoir la marque olympique».

Les États-Unis représentent environ la moitié des revenus tirés des droits télé dans le monde, et un tiers des recettes totales du CIO.

Le choix s'est porté sur NBC, qui diffuse les Jeux d'été aux États-Unis depuis ceux de Séoul (1988), à l'issue de six heures de délibération du président du CIO, Jacques Rogge, des responsables marketing et financiers du CIO et de ceux du Comité olympique américain.

«Cet accord va nous permettre d'obtenir la plus grande exposition pour les jeux Olympiques et leurs idéaux, et c'est ce qui compte pour nous», a expliqué Jacques Rogge aux journalistes, en vantant un système d'attribution «ouvert, transparent, équitable pour tout le monde».

Finale de la coupe Stanley

Le meilleur compteur des séries pourrait récolter moins de 20 points

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

East Rutherford, New Jersey — Jamie Langenbrunner se décrit comme un attaquant défensif. L'aillier droit des Devils du New Jersey occupe pourtant le premier rang des compteurs des séries éliminatoires. Ses deux buts, réussis dans la victoire de 6-3 des Devils contre les Mighty Ducks d'Anaheim, jeudi, lui ont permis de doubler Marian Gaborik, du Wild du Minnesota. Langenbrunner présente un dossier de 11 buts et sept passes en 22 rencontres.

Les Devils mènent 3-2 dans la finale et ils pourraient s'offrir une troisième coupe Stanley en neuf ans s'ils parviennent à disposer des Mighty Ducks dans le sixième match, ce soir, à Anaheim.

Langenbrunner se dit surpris de ses succès offensifs. «Je ne suis pas un marqueur, dit-il. Mais les choses semblent se dérouler ainsi. Je crois que notre équipe s'en est tenu à du jeu simple depuis le début des séries.»

«J'ai eu l'occasion de jouer avec d'excellents joueurs et de me retrouver dans des situations importantes, ajoute-t-il. J'ai aussi profité de quelques bonds favorables. Pourquoi? Je l'ignore. Je suppose que c'était mon tour. Je joue avec confiance, c'est vrai. J'ai l'impression de pouvoir marquer même quand je ne joue pas mon meilleur hockey.»

Un fantôme

Langenbrunner a cette faculté de disparaître au cours d'un match pour soudainement refaire surface lorsqu'on ne s'y attend pas. Les Mighty Ducks en savent quelque chose, Langenbrunner ayant inscrit ses 10^e et 11^e buts en troisième période.

«Jamie est comme ça, explique Pat Burns. On l'oublie pendant deux matchs puis il réapparaît. Mais sa contribution ne se limite pas à des buts. Ce qu'il fait n'apparaît pas toujours sur la feuille de pointage», fait valoir l'entraîneur des Devils.

Malgré ses succès en attaque, Langenbrunner pourrait conclure les séries avec une récolte inférieure à 20 points. Il deviendrait ainsi le premier champion marqueur à amasser si peu de points depuis la saison 1968-1969. Phil Esposito, alors des Bruins de Boston, avait terminé en tête des compteurs avec un total de 18 points. Faut dire qu'il avait disputé dix matchs seulement.

La confiance

Ce soir, Langenbrunner pourra ajouter à son total de points. Mais surtout, il aura l'occasion d'ajouter une deuxième coupe à son palmarès après celle remportée à Dallas en 1999.

«Cette équipe a toujours confiance en ses possibilités, dit-il en songeant au sixième match de la finale. Nous avons gagné durant la saison alors qu'on nous accordait très peu de chances. Les joueurs ont confiance et ils se font confiance. C'est un sentiment qui permet de franchir bien des obstacles.»

Les Devils ont remporté les neuf derniers matchs qu'ils ont disputés au Continental Airlines Arena face aux Mighty Ducks d'Anaheim. La dernière victoire des Ducks au New Jersey remonte au 11 février 1996.

Martin Brodeur compte 82 victoires en séries. Jeudi, il a rejoint Ed Belfour au quatrième rang de l'histoire de la LNH. Patrick Roy mène avec 151 victoires. Suivent Grant Fuhr (92) et Billy Smith (88).

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	40	19	678	—
Montréal	34	26	567	6 1/2
Philadelphie	31	28	525	9
Floride	28	33	459	13
New York	26	32	448	13 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Chicago	32	26	552	—
Houston	33	27	550	—
St. Louis	31	27	534	1
Cincinnati	29	30	492	3 1/2
Pittsburgh	25	33	431	7
Milwaukee	24	34	414	8

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
San Francisco	36	23	610	—
Los Angeles	33	26	559	3
Colorado	31	30	508	6
Arizona	28	32	467	8 1/2
San Diego	18	43	295	19

Hier

N.Y. Yankees à Chicago Cubs
Texas c. Montréal (à San Juan, Puerto Rico)
Oakland à Philadelphie
Seattle à N.Y. Mets
Toronto à Cincinnati
Pittsburgh à Atlanta
Anaheim en Floride
Boston à Milwaukee
Tampa Bay à Houston
Baltimore à St. Louis
Minnesota à San Diego
Kansas City au Colorado
Cleveland en Arizona
Chicago White Sox à Los Angeles
Detroit à San Francisco

Aujourd'hui

Oakland à Philadelphie, 13h20
N.Y. Yankees à Chicago Cubs, 14h20
Baltimore à St. Louis, 16h05
Cleveland en Arizona, 16h05
Detroit à San Francisco, 16h05
Anaheim en Floride, 18h05
Texas c. Montréal, 19h05 (à San Juan, Puerto Rico)
Pittsburgh à Atlanta, 19h05
Boston à Milwaukee, 19h05
Seattle à N.Y. Mets, 19h10
Toronto à Cincinnati, 19h10
Tampa Bay à Houston, 20h05
Kansas City au Colorado, 20h05
Chicago White Sox à Los Angeles, 22h10
Minnesota à San Diego, 22h05

Demain

Texas c. Montréal, 13h05 (à San Juan, Puerto Rico)
Pittsburgh à Atlanta, 13h05
Seattle à N.Y. Mets, 13h10
Toronto à Cincinnati, 13h15
Oakland à Philadelphie, 13h35
Anaheim en Floride, 13h35
Boston à Milwaukee, 14h05
Tampa Bay à Houston, 14h05
Baltimore à St. Louis, 14h10
Kansas City au Colorado, 15h05
Detroit à San Francisco, 16h05
Chicago White Sox à Los Angeles, 16h10
Cleveland en Arizona, 16h35
Minnesota à San Diego, 17h00
N.Y. Yankees à Chicago Cubs, 20h05

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
New York	34	25	576	—
Boston	33	25	569	1/2
Toronto	32	29	525	3
Baltimore	28	30	483	5 1/2
Tampa Bay	22	36	379	11 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Minnesota	33	25	569	-1
Kansas City	28	29	481	4
Chicago	26	33	441	7
Cleveland	23	35	387	9 1/2
Detroit	16	41	281	16

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Seattle	40	18	690	—
Oakland	33	25	569	7
Anaheim	29	28	509	10 1/2
Texas	25	33	431	15

HOCKEY

FINALE DE LA COUPE STANLEY
Anaheim c. New Jersey

Aujourd'hui

New Jersey à Anaheim, 20h (New Jersey mène la série 3-2)
Lundi
x-Anaheim au New Jersey, 20h x - si nécessaire